JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTERAIRE

15. JUILLET.

1785.

A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apoſtolique.

Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Approbation du Commiſſaire-Examinateur.

JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTERAIRE.

15. JUILLET.

1785.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Diſcours ſur la queſtion : Quels ſont outre l'inſpiration les caracteres qui aſſurent aux Livres ſaints la ſupériorité ſur les livres profânes? *Par Mr. Ancillon, paſteur de l'égliſe françoiſe de Berlin.* A Berlin, chez Starck. 1782. 1 vol. *in*-8°. de 173 p.

SI j'ai tardé longtems à rendre compte de ce *Diſcours*, c'eſt que j'ai dû le tirer de Berlin, aucun de nos libraires ne ſe chargeant de ces ſortes d'ouvrages, & qu'on ne

s'eſt pas fort empreſſé de me ſatisfaire. En le liſant je n'ai pu me défendre d'une impreſſion de reſpect & de gratitude envers l'*académie de l'Immaculée Conception* de Rouen, qui en propoſant cette intéreſſante queſtion a donné lieu à un homme de génie de la développer d'une maniere infiniment honorable aux Livres dépoſitaires de la révélation. Les auteurs ſacrés, les écrivains profânes en parallele les uns avec les autres; quel vaſte champ un pareil ſujet n'offre-t-il pas au goût, aux connoiſſances, à l'imagination! que de rapports à ſaiſir! que d'heureux rapprochemens à faire! qu'il eſt beau de voir triompher les Moyſe, les David, les Salomon, les Iſaïe, les Jérémie, les Paul, &c. à côté des Homere, des Platon, des Cicéron, des Démoſthènes! Le ſujet à la vérité n'eſt pas neuf: Louis Thomaſſin dans ſa *Méthode d'étudier les lettres humaines par rapport aux divines Ecritures;* Jean Bompart, dans ſes *Parallela ſacra & profana;* l'abbé du Jarry, dans ſes *Réflexions ſur le ſtyle de l'Ecriture ſainte;* Fleury, dans ſon *Diſcours ſur la poëſie des Hébreux;* Robert Lowth, dans ſon traité *De poeſi ſacrâ Hebræorum* *; Rollin, dans ſon *Traité des Etudes*, donnent de grandes lumieres ſur cet objet : mais tout cela ne forme pas un enſemble de réſultats auſſi parfaits qu'on pourroit le deſirer; ce ſont des maſſes admirablement bien travaillées, mais éparſes & diviſées, qui ſembloient attendre qu'une main habile les mît en œuvre & les réunît, en

* 1 Mars 1785. p. 330.

animant ces différentes parties du feu de l'éloquence; & c'eſt cette tâche que M^r. Ancillon vient de remplir avec le plus éclatant ſuccès.

Le *Diſcours* eſt diviſé en trois parties. Dans la premiere l'auteur, par un coup-d'œil général, compare la totalité des auteurs ſacrés à la totalité des auteurs profânes. Dans la ſeconde il choiſit quelques-uns des grands hommes dont la piété de tous les ſiecles a révéré les images, pour en faire les objets d'un parallele plus particulier avec ceux de l'antiquité profâne. La troiſieme préſente des détails auſſi étonnans par leur nombre que par les reſſources de génie & de goût qu'ils ſuppoſent dans ceux auxquels ils ſe ſont préſentés.

Le caractere propre & excluſif de l'Ecriture, conſidérée d'une maniere générale & indépendamment des matieres particulieres qui forment ſon contenu, eſt la variété & l'unité. Variété dans les détails, unité dans l'enſemble & dans l'objet total; variété qui exclut l'uniformité & la monotonie toujours mere de l'ennui; unité qui exclut les contradictions, les diſparates, les contraſtes bizarres auſſi fatigans pour l'eſprit que ſtériles pour le cœur. Une différence frappe au premier coup-d'œil, c'eſt celle qui ſe trouve entre le vieux & le nouveau Teſtament. " Dans l'un, dit l'auteur, vous trouverez „ des mœurs encore auſteres & farouches, „ des vertus mâles & tranchantes, des loix „ ſéveres & terribles, des tonneres au lieu

„ d'exhortations, des images plus ſouvent
„ grandes, ſombres, fortes, que douces &
„ inſinuantes, des formes plus qu'humaines,
„ des héros comme ceux d'Homere, *des*
Heb. XI. „ *Gédéon, des Barac, des Samſon qui ont*
31. 34. 35. „ *combattu les roïaumes, exercé la juſtice,*
„ *fermé la gueule des lions, éteint la force*
„ *du feu, échappé au tranchant des épées;*
„ des héros armés de l'arc, légers à la courſe,
„ quittant la charrue pour le trône, & re-
„ venant du trône à la charrue, emportant
„ ſur leurs épaules les portes des villes. Dans
„ l'autre, ce ſont des mœurs plus douces &
„ plus aimables, des vertus paiſibles & tou-
„ chantes, des loix où tout reſpire une rai-
„ ſon calme & pure, des exhortations ten-
„ dres que l'œil ne parcourt pas ſans ſe
„ remplir de larmes, ni le cœur ſans émo-
„ tion, plus d'idées que d'images; & quelles
„ images quand il y en a! En quittant
„ Moïſe & Elie pour Jeſus-Chriſt, l'Arnon &
„ le Sinaï pour le lac de Génézareth & le
„ Tabor, les Juifs pour les premiers Chré-
„ tiens, on croit avoir changé d'air & de
„ climat. Là tout eſt Liban, ici tout eſt
„ Carmel. „

M^r. A. diſtingue enſuite les différences de ton, de ſtyle, d'images qui ſe trouvent dans chacune des portions de l'Ecriture ſainte Ce qui lui donne occaſion de faire des paralleles rapides des différens auteurs ſacrés les uns avec les autres, qu'il peint tour-à-tour avec les traits qui les caractériſent. Mais cette variété ſi frappante dans les écrivains ſacrés

comparés enſemble, ne l'eſt pas moins dans chacun d'eux pris ſéparément. " Qui croiroit „ que l'auteur du Cantique prononcé au paſ„ ſage de la Mer-rouge, ou du diſcours ſi „ éloquent qui prépare l'ancien peuple à „ l'adminiſtration de Joſué, eſt l'auteur de „ la Geneſe ſi unie & ſi ſimple? Que celle„ ci toute entiere eſt de la même plume „ que le Lévitique ? Que Salomon ait en „ même tems écrit le Cantique des Cantiques „ & les livres moraux qui portent ſon nom? „ & que celui qui dans l'Epître aux Hé„ breux & aux Romains, s'éleve comme „ l'aigle, & plane dans les plus hautes régions „ de la théologie, ait pu deſcendre au ton „ ſimple, tendre & affectueux qui reſpire „ dans l'Epître à Philémon? „

Ce qui ſuit, eſt encore d'une vérité frappante & d'une grande juſteſſe. " Regardez„ vous à la beauté des ſentimens, à la har„ dieſſe des images, à la pompe & à la mag„ nificence de l'élocution? Les premiers ſont „ auſſi parfaits que les plus récens. Moyſe „ qui ouvre la carriere en fait autant que „ Malachie qui la ferme; Jacob, dans ce „ prophétique teſtament qui trace la deſtinée „ du plus ancien & du plus intéreſſant peu„ ple de l'univers, n'eſt pas plus ſublime „ que David; David ne l'eſt pas plus que „ Débora. Perſonne ici & dans l'ordre des „ beautés qui ſont l'orateur & le poëte, „ perſonne n'eſſaie, ne commence, n'ébau„ che ce que d'autres acheveront & perfec„ tionneront après lui. Dans cette ſuite de

„ morceaux où le talent brille avec une vi-
„ vacité, &, ſi je puis m'exprimer ainſi,
„ avec une fraîcheur toujours égale, quoi-
„ qu'à pluſieurs ſiecles de diſtance, cherchez-
„ vous ce qui peut faire reconnoître le pé-
„ riode où ils ont été compoſés? Cette ré-
„ gle ſans doute vous ſert pour les auteurs
„ profânes. Comme ils ſont preſque tou-
„ jours à l'uniſſon de leur ſiecle, ou qu'en
„ s'élevant au-deſſus de lui ils païent ſou-
„ vent cet effort par des inégalités & des
„ écarts qui n'échappent point au goût, l'é-
„ poque où ils ont écrit s'annonce à-peu-
„ près par le caractere plus ou moins foi-
„ gné & fini de leurs ouvrages. Mais ici &
„ dans l'examen des Livres ſaints vous y
„ ſeriez trompé. Otez la tradition reſpecta-
„ ble qui vous apprend quand ils furent
„ écrits, ôtez en les indications critiques &
„ hiſtoriques qui la confirment, & la ſup-
„ pléeroient, s'il étoit néceſſaire, vous ne
„ ſaurez à quel ſiecle rapporter les beautés
„ d'imagination & de ſentiment dont ils
„ brillent au couchant, comme à l'aurore *de*
„ *la diſpenſation* qui les a fait naître. Par
„ ce côté, que le talent ſeul révendique, le
„ dernier livre n'ajoute rien au premier, &
„ le premier n'indique pas mieux ſon ſiecle,
„ parce que le ſiecle ſe forme de l'eſprit,
„ de la meſure de talent & de goût des
„ contemporains, & qu'il n'y a point eu de
„ contemporains pour un écrivain tel que
„ Moyſe. „

M^r. A. conſidere enſuite le peuple juif en

lui-même, dont il trace un magnifique portrait, & trouve avec raiſon dans le plan de ſon gouvernement de grands ſujets d'éloge pour les écrivains qui nous l'ont tranſmis, d'autant plus que ces mêmes écrivains y ont eu beaucoup de part ; circonſtance particuliere, qui n'exiſte point à l'égard des écrivains profânes. Mais ce qui les diſtingue ſur-tout, c'eſt la ſuite & l'harmonie qui regnent dans leurs ouvrages, c'eſt l'unité de leurs vues & de leur ſyſtême qui ſe correſpond dans toutes ſes parties; & tandis que le même philoſophe n'a pu tenir conſtamment la même doctrine, bien loin de s'accorder avec d'autres philoſophes, ſes concitoïens & ſes contemporains, les auteurs ſacrés, malgré la diſtance des tems & des lieux, n'ont qu'un ſentiment & qu'un langage. " Dans la grande „ diverſité des objets, des points de vue „ & des opinions que les auteurs ſacrés nous „ offrent, quelle ſuite ! quelle harmonie ! „ quelle noble ſimplicité ! quelle dignité de „ ton ! A voir comment ils ſe citent peu „ les uns les autres pour rendre ſenſible „ quelque différence de ſentiment qui n'in„ téreſſeroit que l'amour-propre, on diroit „ qu'ils ne ſe connoiſſent point ; & à voir „ comment ils travaillent dans le même eſ„ prit & ſur le même fonds d'idée, on di„ roit qu'ils ſe copient & s'imitent. „

La ſeconde partie du *Diſcours* paroîtra à quelques lecteurs ſéveres une eſpece de hors d'œuvre; car ce ne ſont pas proprement les auteurs, mais les écrits, ou ſi l'on veut les

auteurs formellement comme tels, qu'il faut comparer. Le long parallele de Moyſe & de Chriſtophe Colomb ne peut effectivement guere éviter ce reproche. Mais ſi l'on conſidere que le génie des écrivains eſt eſſenciellement celui de leurs écrits, on trouvera qu'en général les rapprochemens de M^r. A. ne ſont point auſſi étrangers à ſon ſujet, qu'ils le paroiſſent au premier abord. Après avoir tracé le portrait de Moyſe & des Prophetes, l'orateur s'attache à celui de St. Paul. C'eſt ſans doute un des meilleurs morceaux de ce *Diſcours*, & que St. Jean Chryſoſtome, toujours ſi riche & ſi brillant quand il parloit de ce grand Apôtre, n'eût point dédaigné. " Mais „ quel eſt derriere eux (les Prophetes) & „ au fond du tableau, cet homme que toute „ leur grandeur n'éclipſe point?... Quels „ ſont dans un cercle de lumiere, le cortege „ éblouiſſant & la diverſité des emblêmes qui „ ſemblent diſputer entre eux d'énergie, de „ magnificence & d'éclat pour me le faire „ reconnoître? L'antiquité profane qu'il con„ noit & qu'il cite, s'étonne d'avoir parlé „ pour lui. La ſynagogue qui fut ſon berceau, „ & dont il fut l'ornement, pour la quitter „ enſuite, le regarde & ſoupire! à ſes pieds, „ au milieu des démonſtrations de la ſur„ priſe, de l'admiration & de la douleur, „ les tartufes confondus, les felix effraïés, „ l'Aréopage interdit, les débris d'Athenes & „ de Rome païenne! autour de lui, les vil„ les de l'Aſie mineure & de la Grece qu'il „ a remplies du bruit de ſa prédication & de

„ ſes travaux, des égliſes nombreuſes & flo-
„ riſſantes ſortant à ſa voix de deſſous les
„ ruines des temples de l'idolatrie, & ger-
„ mant comme l'herbe tendre ſous la roſée
„ bienfaiſante. Une d'entr'elles paroît ſur-tout
„ lui être chere, il la regarde; l'empreinte
„ de quelque ſéparation douloureuſe eſt ſur
„ ſes traits, il ſemble lui dire: *Que faites-*
„ *vous en pleurant & en affligeant mon*
„ *cœur!* plus loin des vaiſſeaux, des nau-
„ frages, & la profonde mer baiſſant à ſon
„ aſpect ſes ondes orgueilleuſes! ſur ſa tête
„ & planant dans les airs, les vertus du
„ grand homme, du héros, du Saint; la pié-
„ té, le zele, le déſintéreſſement, la charité,
„ l'humilité, le courage, l'infatigable activi-
„ té! Et au-deſſus d'elles, tombe du ſéjour
„ de la gloire entre leurs mains empreſſées à
„ la recevoir & à la placer ſur ſa tête, la
„ couronne du martyre. O lumiere! lumiere
„ éclatante qui reſplendiſſant à ſes yeux ſur
„ le chemin de Damas, lui montrâtes com-
„ me un objet de vénération & d'amour ce-
„ lui qu'il perſécutoit, je vous laiſſe l'hom-
„ me miraculeux, l'Apôtre, le vaſe d'élec-
„ tion, le dépoſitaire d'une puiſſance qui
„ par lui multiplioit les prodiges, je vous le
„ laiſſe; ainſi le veut la loi qui m'eſt im-
„ poſée.... Mais laiſſez-moi l'homme ver-
„ tueux & pieux, le martyr de la probité
„ & de ſon zele, l'écrivain ſupérieur, le
„ beau génie, l'inſtrument puiſſant entre les
„ mains de la Providence, d'une révolution,
„ qui, quelque ſyſtême que l'on embraſſe,

„ ſera toujours la premiere dans les faſtes de
„ l'humanité, l'homme qui lui ſeul valut
„ une miſſion entiere dans les contrées que
„ l'idolâtrie couvroit de ſes ſombres voiles,
„ qui par une activité prodigieuſe, paroiſ-
„ ſoit ſi ſouvent ſe multiplier & être par-
„ tout, parloit, écrivoit, agiſſoit, paſſoit les
„ terres & les mers, portoit dans ſon cœur
„ toutes les égliſes, travailloit *de ſes propres*
„ *mains pour n'être à charge à perſonne.*
„ Que, plus propre à m'attendrir en liſant
„ les Actes des Apôtres qui parlent de lui,
„ & les Epitres où il parle lui-même, qu'à
„ dire tout ce que j'y vois & tout ce que
„ j'y ſens, je jouiſſe au moins de la douce
„ ſatisfaction d'avoir laiſſé entrevoir ſon mé-
„ rite & ſa ſupériorité décidée ſur tous ceux
„ qui de près ou de loin pourroient rappel-
„ ler quelqu'un de ſes traits! „ (a)

La troiſieme partie offre des traits d'éloquence, de poëſie, de morale, tels qu'on n'en trouve point, au moins en nombre égal & au même dégré de ſublimité & d'énergie, dans les écrivains profânes les plus vantés. On ſent bien que ce genre de rapprochemens eſt ſuſceptible de diſcuſſions, auxquelles l'orateur n'auroit pû ſe livrer ſans excéder les bornes naturelles d'un diſcours académique; mais il a ſaiſi les points de vue les plus propres à

(a) Autres paſſages remarquables ſur St. Paul. *Cat. philoſ.* p. 339 & ſuiv. —— Son art. dans le *Dict. hiſtor.*

décider la choſe, ſans porter le développement des preuves à un détail qui ſeroit devenu fatigant & peut-être minucieux. " On ſeroit „ moins embarraſſé de dire où l'éloquence „ n'eſt point dans l'Ecriture, que d'indiquer „ tous ces endroits où elle eſt comme ſur le „ trône & dans toute ſa majeſté: tantôt douce, tendre, pénétrante; tantôt ſimple & „ gracieuſe; tantôt forte & terraſſante; tantôt grande & majeſtueuſe, preſque toujours tout cela en même tems par la grande „ ſoupleſſe d'ame des écrivains ſacrés, à qui „ toutes les routes de la ſenſibilité ſont également ouvertes & connues... Toutes les „ prieres d'une certaine étendue (car les élans „ vifs & paſſionnés de tant d'ames pieuſes „ vers le Seigneur, qui peut les compter?) ſemées avec une profuſion & une „ variété ſi prodigieuſe dans toute l'étendue „ du Volume ſaint, depuis celle d'Abraham „ pour les villes de la plaine juſqu'à celle de „ Jeſus-Chriſt avant ſa mort, ſont indépendamment même des choſes & du prix, „ qu'elles en reçoivent, des modeles de ſimplicité, de nobleſſe, de force & d'onction..... Quelle foule de diſcours & de „ harangues ſur toutes ſortes de ſujets, dans „ toutes ſortes d'occaſions! quelle brieveté „ mâle & noble dans celle de David à Goliath avant le combat! quelle adreſſe dans „ celle de Judith à Holoferne! celle de Simon dans l'Enéide n'en a pas plus. Mais „ en général Moyſe & Joſué dans leurs derniers diſcours au peuple, Samuël en abdiquant

„ quant le gouvernement, David s'adreſſant à
„ Salomon, Ezéchias aux Sacrificateurs & aux
„ Lévites, Jérémie au peuple, Tobie à ſon
„ fils, Mathatias à ſes enfans, Juda à ſes
„ troupes; tous les diſcours de Jeſus-Chriſt,
„ ceux ſur-tout qu'il adreſſe aux Juifs peu
„ de tems avant ſa mort pour les convaincre
„ d'injuſtice & de mauvaiſe foi, & à ſes
„ diſciples pour les conſoler de ſon départ
„ prochain; St. Pierre dans la premiere per-
„ ſécution qu'il ſouffre pour l'Evangile; ſaint
„ Paul dans Jéruſalem, à Lyſtre, en Lycao-
„ nie, dans l'Aréopage, s'adreſſant aux Paſ-
„ teurs & aux anciens de Milet, parlant ſur
„ les degrés du temple, dans le Sanhédrin,
„ devant Felix, Feſtus & Agrippa &c, of-
„ frent une moiſſon de beaucoup de beautés,
„ où la clarté & la force du raiſonnement,
„ l'énergie de l'expreſſion, par-tout l'empein-
„ te des plus belles ames, ſe diſputent notre
„ admiration. „

La poëſie des auteurs ſacrés occupe enſuite les réflexions de l'orateur, & a tout l'avantage dans la balance de ſes beautés contre celles de la poëſie profane. " D'une éloquence auſſi
„ caractériſée, & qui coule comme un fleu-
„ ve, depuis Eden dont elle nous peint l'in-
„ nocence & les malheurs juſqu'à Pathmos où
„ elle prend des formes auguſtes par les om-
„ bres mêmes du myſtere qu'elle y répand,
„ nous paſſons ſans peine à la poëſie dont
„ elle a toujours été fille, & qui dans l'E-
„ criture s'annonce ſous tous les traits qui
„ peuvent la rendre reſpectable. Je l'y trouve

„ avec tous ſes attributs. Poëſie du ſujet ! „ poëſie des moïens & de l'ordonnance gé- „ nérale ! poëſie des détails ! „

Mr. A. préſente d'abord la *poëſie du ſujet*, ou ſi l'on veut le ſujet de la poëſie. Il ne faut pas un long examen pour ſentir la ſupériorité qu'avoient en ce point les écrivains ſacrés ſur tous les poëtes de l'antiquité profane. " Quelle épopée que celle dont „ l'homme tout entier, ſa deſtination dans les „ vues de Dieu, ſes malheurs, ſes reſſources, „ ſon bonheur eſt le ſujet, dont le théatre eſt le „ monde ; le tems & l'éternité, la meſure ; „ l'intelligence divine, le ſiége & le plan ! „

Les avantages des auteurs ſacrés dans la *poëſie des moïens*, ne ſont pas moins frappans. " Quelle machine d'un merveilleux „ nouveau & ſeul digne de ce nom ! Quel „ olympe que celui où Dieu lui-même eſt „ aſſis ; appellant d'une main à lui le Chriſt, „ Sauveur & Rédempteur du monde, les „ Anges, les Archanges & les Séraphins, „ miniſtres immortels de ſes volontés ; repouſ- „ ſant de l'autre dans l'abyme, & y rete- „ nant ſous des chaînes d'obſcurité le démon, „ acharné à traverſer ſes deſſeins ; ſuſcitant „ pendant des ſiecles des hommes à la terre, „ pour lui ſignifier ſes vues miſéricordieuſes, „ ſuſpendant à leur gré les loix de la nature, „ ébranlant la terre, fendant les mers, ou- „ vrant les cieux, ranimant la poudre & la „ cendre des tombeaux, opérant autant de „ prodiges que ces hommes font de pas dans „ la carriere qu'il a ouverte à leurs yeux. „

" Les

Les détails d'expreſſion, d'image, de ſtyle & de ſentiment, répondent parfaitement dans l'Ecriture à la hardieſſe, à la magnificence du plan & de l'ordonnance générale. " Nos auteurs ſacrés jettent à pleines „ mains les tréſors de cette érudition, de „ cette connoiſſance parfaite des loix, des „ coutumes, des richeſſes des divers peuples „ de la terre que nous admirons dans le pere „ de la poëſie grecque. Il y a dans la deſ„ cription que préſente le livre de Job de dif„ férens animaux un caractere particulier; „ les animaux intéreſſent. On eſt touché *des* „ *petits du corbeau* qui crient, des cha„ meaux qui ſe courbent pour mettre bas leurs „ petits, & ſe délivrer de leurs douleurs. On „ craint pour les œufs de l'autruche abandon„ nés dans le ſable, & on blâme ſon impru„ dence.... Ils peignent les paſſions par leur „ ſiége & leurs démonſtrations. Ils parlent à „ une montagne, à un vignoble, à un ruiſ„ ſeau; frappés de l'idée du Seigneur ve„ nant juger ſon peuple, ils s'interrompent „ & diſent à la terre; *tai-toi.* Perſonne n'a „ autant qu'eux peint la nature, & tiré parti „ du local, des mœurs, des coutumes poli„ tiques & religieuſes d'un peuple pour y „ puiſer une foule d'images, qui par cela „ même ſont plus claires & plus intéreſſantes „ pour lui.... Quel morceau enchanteur „ que la complainte de David ſur Jonathas! „ Comment le Pſeaume 23 eſt doux & paſ„ toral, à côté des verſets 2, 3 & 4 du ſe„ cond chapitre de Nahum où l'oreille eſt

„ déchirée

„ déchirée & briſée par le fracas des mots „ & la dureté pittoreſque de leur aſſocia„ tion. N'avoir rien dit encore de David, „ & nous le rappeller dans ce moment, „ c'eſt nous rappeller qu'il faut finir; car „ quelle mine à fonder ! On ne ſait en quoi „ il excelle, tant il exprime bien tous les „ ſentimens. La joie cependant, quand elle „ eſt douce & calme, prend chez lui des „ traits & une expreſſion qu'elle n'a nulle „ part. Il y a, ſi je puis m'exprimer ainſi, „ des entrées de Pſeaumes qui ſont admira„ bles par le naturel, la facilité & l'eſpece „ d'eſſor auquel il s'abandonne. Souvent on „ lui trouve l'air d'un homme, qui plein „ d'une idée ou d'un ſentiment s'en eſt en„ tretenu longtems avec lui-même, mais „ oublie qu'il a été ſeul, & continue haut „ une effuſion dont il ſuppoſe que l'on a „ entendu les premieres paroles (*ici l'au„ teur fait l'énumération des Pſeaumes qui „ réaliſent cette obſervation*). Que dans la „ plûpart des autres on eſſaie de changer „ l'ordre des penſées, le tems des verbes, „ moins que cela encore, & on ſentira l'art „ avec lequel tout y eſt placé pour le plaiſir de l'eſprit & le beſoin du ſentiment. „

Les ſciences ne brillent pas d'un moindre éclat dans les Livres ſaints que le génie de la belle littérature. Comme nous aurons occaſion d'en parler plus amplement, nous ne nous arrêterons qu'au paſſage ſuivant qui regarde la morale. " Cette ſcience, on le dit „ tous les jours, doit parler en même tems

„ à l'eſprit & au cœur, éclairer & toucher, „ montrer le bien & déterminer à le faire. „ Mais quel eſt dans l'eſprit humain le point „ lumineux qu'il faut ſaiſir, auquel l'Ecri- „ ture ne vienne frapper? Quelle eſt la fibre „ du cœur & de la ſenſibilité qu'il faut tou- „ cher, qu'elle ne ſache ébranler & faire „ frémir? Morale pour l'eſprit! la voulez- „ vous grande & majeſtueuſe? ... Elle éleve „ tout l'édifice de nos devoirs ſur la nature „ même de Dieu & de l'homme..... La „ chaîne qu'Homere conduit du trône de „ Jupiter aux plus bas lieux de la terre, „ pour y mouvoir tout à ſon gré, n'eſt pas „ plus grande ni plus puiſſante. La voulez- „ vous en même tems ſimple, facile, libre „ dans ſa marche, ſemant ſes richeſſes, „ comme la roſée bienfaiſante tombe ſur les „ cimes des montagnes & ſur l'herbe ten- „ dre des vallées? Voïez comment cette mo- „ rale eſt par-tout dans l'Ecriture, ſe mêle „ à tout, parle au milieu de tout, & tou- „ jours à propos. Vous la trouvez où vous „ ne l'attendiez pas, dans un fait, dans un „ mot, dans un ſentiment, & elle vous „ ſurprend encore là où vous vous attendiez „ à la trouver. „

On peut bien dire que l'eſpece d'humiliation momentanée, où les Livres ſaints ont paru dans cet examen, dépouillés de leur titre de révélation & d'inſpiration, a ſervi ſingulierement à leur gloire. " Il a fallu, ſans doute, ſous ce „ point de vue, que les auteurs conſentiſ- „ ſent à paroître un inſtant moins que ce

„ qu'ils ſont dans le reſpect & l'amour des „ peuples, à perdre le caractere auguſte ſous „ lequel la foi les enviſage, & élevés au- „ deſſus de l'homme par l'ordre de leurs „ fonctions, à n'être vus, jugés, appréciés „ que comme des hommes „. Mais l'orateur a trouvé preſque ſans le vouloir, & comme entraîné par la force de ſon ſujet, le moïen de prouver cette inſpiration qu'il s'efforce d'oublier; & peut-être ſeroit-il difficile de la mieux démontrer qu'elle ne l'eſt dans ce *Diſcours* où l'on cherche à démontrer toute autre choſe. Cette unité de perfection dans des ouvrages compoſés en des tems ſi éloignés, à des époques ſi différentes, par tant de différens écrivains, cette unité de plan, de ſyſtême & de ſentimens, enfin cette unité de principes qui lient tous les membres de ce vaſte corps, n'eſt-ce pas là un miracle dans l'hiſtoire de l'eſprit humain? & pourquoi n'eſt-ce que parmi le peuple juif & parmi les auteurs ſacrés que nous le voïons ſubſiſter?

Ces morceaux ſuffiſent pour apprécier le *Diſcours* de M^r. A. On ne peut guere montrer plus de diſcernement, de juſteſſe & de goût dans la diſcuſſion d'un tel ſujet. Ecrivant dans un païs éloigné de la France, ne cultivant ſa langue natale que par la lecture, habitué à des expreſſions & des conſtructions propres à un idiome étranger, l'auteur n'a pu éviter quelques tours de phraſes qui nous paroiſſent un peu pénibles & embarraſſés. Cependant en général ſon ſtyle eſt clair, coulant & ſurtout abondant; peut-être même cette der-

niere qualité ſe fait-elle trop ſentir, & donne-t-elle à des obſervations d'ailleurs très-vraies, un air tant ſoit peu verbeux. On lui pardonnera peut-être moins aiſément des rapprochemens & des comparaiſons qui ſont plûtôt des diſparates, & qu'aucune conſidération raiſonnable ne pouvoit placer au niveau d'un parallele. On n'applaudira pas davantage à la liberté avec laquelle il ſe laiſſe aller à des digreſſions ſouvent aſſez prolixes, qui rallentiſſent les mouvemens oratoires, ſemblent dérober pour quelque tems le but, auquel Horace diſoit qu'il falloit *ſe hâter d'arriver* *, & produiſent une eſpece de déſordre dans l'*unité*. Cependant en cela même M^r. A. ne manque pas abſolument de moïen de juſtification. " C'eſt l'horiſon qui recule toujours „ aux yeux du voïageur qui en approche; „ c'eſt une mer ſans rives ni fonds, on ne „ ſait où ſe prendre, ni où aborder. Un „ ſeul livre, un ſeul chapitre, un ſeul morceau dans ce chapitre, analyſé, & rapproché de ce qui lui reſſemble ou ne lui reſſemble point dans les auteurs profânes, „ rempliroit ici la place qu'il faut donner à „ tout l'ouvrage. On voudroit tout dire; & „ on craint de le dire confuſément & ſans „ ordre. On voudroit de l'ordre, un plan „ qui embraſsât tout; & on craint que ce „ plan ne rallentiſſe la marche, n'ajoute que „ peu à l'intérêt, ne conduiſe pas aſſez à „ placer mille traits ſemés çà & là dans une „ collection qui ne languit nulle part, & la „ plume tombe des mains „. (*Nous gardons*

* *Semper ad eventum feſtinet.* A. P.

dons quelques obſervations pour l'ordinaire ſuivant).

Livre échappé au déluge, ou Pſeaumes nouvellement découverts, compoſés dans la langue primitive par S. Ar-lamech, de la famille patriarchale de Noë. A Paris, chez l'éditeur, P. Sylvain Maréchal; à Liege, chez Lemarié. 1784. 1 vol. *in*-16 de 99 pages. Prix 24 ſols.

L'Auteur connu déja par pluſieurs écrits d'un genre aſſez ſingulier, où il y a de bonnes & de mauvaiſes choſes *, ſuppoſe que pendant que Noë conſtruiſoit une arche pour ne point être enveloppé dans la diſgrace générale qui menaçoit ſes contemporains pervers, Ar-lamech, ſon parent, compoſoit des Pſeaumes, afin de ramener ſes ſemblables dégénérés à la ſimplicité premiere de la vie patriarchale. Ce cadre fournit à M^r. Maréchal le moïen de faire des rapprochemens quelquesfois heureux, & de peindre les mœurs actuelles, qui pourroient provoquer la vengeance du Ciel, comme celle qui éclata d'une maniere ſi effraïante par le déluge. Pour donner une idée de cet ouvrage, nous rapporterons ici le Pſeaume 30^e. qui offre le tableau du tems préſent.

« Mon Dieu! tu m'as fait naître trop tôt. Peut-être que la génération à venir ſaura mieux te bénir, & marcher plus droit devant tes yeux.

Veille ſur les inſtituteurs qui dénaturent l'œuvre de tes mains.

Rappelle les meres à leur premier devoir, & les peres à leur premiere fonction.

Ce que les parens jadis regardoient comme une bénédiction du Ciel, leur ſemble aujourd'hui une charge importune.

Les meres ſtériles ſe font gloire de leur nullité, & ſont inſenſibles aux careſſes innocentes d'un nouveau né.

On veut cueillir les fleurs de l'amour; mais non les fruits de l'hymen.

L'hymen renverſe ſon flambeau, & met la main devant ſes yeux.

Pour ne point voir les ſcenes ſcandaleuſes dont le lit nuptial eſt le théatre journalier.

Le goût des plaiſirs honnêtes eſt paſſé; les cœurs blaſés ne prennent plus de part aux douces jouiſſances de la nature.

Si le hazard donne un héritier aux époux, il devient bientôt un témoin importun, que l'on ne ſauroit éloigner trop longtems.

Hélas! la mere eſt devenue pour ſa fille un objet de ſcandale.

Le fils rougit pour ſon pere, & trouve en lui un exemple ſuſpect.

Et les enfans ne tardent pas à devenir les dignes imitateurs des auteurs de leurs jours.

La galanterie impure mene aux honneurs & aux dignités.

Le luxe tue les mœurs. Les vertus domeſtiques ſont paſſées de mode.

Le commerce n'eſt plus un échange de bienfaits; & l'hoſpitalité eſt changée en trafic honteux.

On propoſe des prix à la vertu, comme ſi elle ne portoit pas avec elle ſa récompenſe.

On païe une bonne action comme une denrée; & les couronnes de la gloire ſe diſtribuent au plus offrant.

Les arts n'ont plus rien de grand; & le premier des talens, la poëſie, proſtitue ſes rimes à qui veut les acheter.

On ne t'adreſſe plus de cantiques ſublimes, ô mon Dieu! & l'éloquence du génie ne ſe fait plus entendre dans la chaire de vérité.

On t'éleve encore des temples, d'une main pareſſeuſe; mais les palais du plaiſir éclipſent la maiſon du Seigneur.

On ſent bien que ſi dans tous ces Pſeaumes on trouvoit des choſes auſſi juſtes & vraies, la critique n'auroit point de quoi s'exercer ſur l'ouvrage du prétendu patriarche; mais il y a plus d'une penſée fauſſe ou gauchement exprimée; & l'on ne voit pas trop pourquoi l'approbateur a pu comparer cet ouvrage à ceux de l'abbé de Reyrac, auxquels d'ailleurs il ne reſſemble en rien, non, abſolument en rien; ni par la forme ni par les idées, ni par le ſtyle, ni par le but; par rien enfin. Du reſte, quelque jugement qu'on porte de ces *Pſeaumes*, il eſt toujours vrai qu'ils ſont ſi ſubſtanciellement au-deſſous de ceux que l'auteur a prétendu imiter, qu'un critique judicieux a eu raiſon de les conſidérer comme une eſpece de profanation des ſaints & inſpirés Cantiques de David. Il faut convenir que ces ſortes d'imitations affoibliſſent toujours la conſidération de l'original, & que l'on ne paroît pas regarder comme divin ce que l'on oſe contrefaire & reproduire ſous une forme arbitraire. (a)

7

(a) Il ne faut pas excepter de cette obſervation le *Pſalterium marianum*, attribué à St. Bonaventure, mais que les petiteſſes de tout genre & les gaucheries dont il eſt rempli, prouvent aſſez n'être pas de lui. L'idée ſeule d'un tel traveſtiſſement s'accorde peu avec la ſageſſe & la piété mâle de ce ſaint docteur. Le moïen de concevoir qu'un homme auſſi

La morale évangélique, ou Homélies choiſies des Peres de l'Egliſe ſur tous les Evangiles des dimanches & fêtes de l'année. Ouvrage utile aux curés & aux eccléſiaſtiques chargés d'inſtruire le peuple de la campagne. Par Mr. l'abbé Mery. Nouvelle édition. A Paris, chez Volland; à Liege, chez Lemarié. 1784. 2 vol. *in*-12. Prix 5 liv.

LEs *Homélies* que Mr. Mery a recueillies dans ces deux volumes, ſont un excellent commentaire de la morale évangélique; il a cru faire plus d'impreſſion ſur les lecteurs chrétiens, en faiſant parler tout uniment les ſaints Peres, qu'en remplaçant leurs diſcours ſimples & onctueux par quelque harangue d'orateur à prétention. " En effet, „ dit-il avec beaucoup de raiſon dans la

---

auſſi ſolidement éclairé ait pu ſe torturer l'eſprit pour déroger par des parodies inſipides, par des applications pénibles & meſquines, à la Majeſté & à la divine énergie des Pſeaumes? S'il étoit vrai qu'il eût eu l'inconſidération de faire un tel ouvrage, c'eſt une inconſidération plus grande de la part de quelques perſonnes dévotes, de le répandre & de l'accréditer parmi les Chrétiens. —— Boſſuet n'a rien trouvé à redire aux plaintes que Molanus faiſoit contre ce pſeautier. Voïez ſes *Œuvres poſth.* t. 1, p. 98. —— Autre réfl. 15 Mai 1785, p. 104.

„ *Préface*, lorſqu'on ſuit de ſiecle en ſiecle
„ ces maîtres de la ſageſſe dans leurs écrits,
„ on voit avec admiration que la foi qui
„ nous éclaire aujourd'hui a toujours été la
„ même; que les dogmes qu'elle enſeigne ſe
„ ſont toujours ſoutenus; que la morale
„ qu'elle prêche ne s'eſt point altérée. On
„ voit avec ſatisfaction cette Egliſe qui fait
„ notre gloire, & qui fonde nos eſpérances,
„ toujours tranquille au milieu des tempêtes,
„ toujours victorieuſe au fort des combats,
„ toujours invulnérable parmi les attaques,
„ toujours inacceſſible aux traits de l'ennemi.
„ On voit que cette Epouſe de Jeſus-Chriſt
„ eſt toujours ſainte & infaillible dans ſes
„ décrets; toujours ſage & éclairée dans ſa
„ conduite; toujours ſaine & prudente dans
„ ſa diſcipline; toujours pure & inviolable
„ dans ſon culte. On reconnoit enfin dans
„ cette Egliſe, ferme & immobile ſur ſes
„ fondemens, ce qu'elle a toujours été, &
„ ce qu'elle ſera juſqu'à la fin des ſiecles;
„ c'eſt-à-dire, ſainte & ſans tache, parce
„ que c'eſt un Dieu éternel qui la défend,
„ & ſon Eſprit ſaint qui la guide. „

La verſion de ces Homélies eſt celle du P. Amelotte, approuvée par le clergé de France. L'on s'apperçoit ſans peine que cet ouvrage ne tient en rien à cet eſprit de parti & de ſecte, qui aujourd'hui plus que jamais, infecte tout ce qu'il touche.

Œuvres de Valentin Jamerai Duval, garde du cabinet impérial des médailles à Vienne en Autriche, contenant ſa vie, ſes mémoires & ſes lettres. A Strasbourg, chez J. G. Treuttel; à Paris, chez Royez 1784. 2 vol. *in*-8°.

L'Hiſtoire de Jamerai Duval préſente une apparence de Roman. Il naquit à Artonnai en Champagne en 1695 de parens pauvres & obſcurs. Un fumier fut ſon lit ordinaire, une étable fut ſa chambre, juſqu'à ce que le dégout d'un pareil état l'eût conduit à un hermitage des Voſges. Déja en proie à une imagination brûlante, la ſolitude attiſa ſon feu; mais un nouveau venu le déplaça de cet aſyle. Duval alors ſe retira chez les Hermites de Sainte Anne, près de Luneville, en 1713. C'eſt-là qu'à la garde de ſix vaches, il ſuivit l'impulſion de ſon génie. Tantôt vacher, tantôt chaſſeur, cette derniere occupation, qui le mettoit à portée de vendre du gibier, lui procura des livres. Un Anglois protégea ſes premiers goûts. Duval, couvert d'un habit de toile & en ſabots, avoit déja raſſemblé 400 volumes. Enfoncé dans une méditation profonde, au milieu d'une forêt, il ſe vit un jour entouré de la chaſſe des jeunes princes lorrains. Le génie ne ſe cache pas plus que la lumiere. Les connoiſſances

du pâtre lettré, ſon extrême avidité d'apprendre étonnent cette cour & la charment. Le Duc Léopold de Lorraine le place & l'entretient au college de Pont-à-Mouſſon; & Duval y fait de grands progrès. A vingt-quatre ans, il eſt envoïé à Paris. Riche de ſes obſervations & de ſes découvertes, il revient auprès de ſes protecteurs. Bibliothécaire du Duc de Lorraine, profeſſeur d'hiſtoire à l'académie de Lunéville, Duval ſe ménage au ſein de la cour la ſolitude qu'il avoit regrettée de ſon hermitage. Livré à l'étude des antiques, il commença dès-lors cette réputation qui attira près de lui les grands de tous les ordres & les ſavans de toutes les claſſes, ſoit à Florence, où il ſuivit le Grand-Duc François, ſoit à Vienne, où ce Prince l'appella & le fixa auprès de lui. Il mourut dans cette ville en 1775 âgé de 81 ans; les deux volumes d'*Œuvres* que nous annonçons ici, ont été publiés par M^r. Koch, ami intime de Duval. Ils contiennent des *mémoires* ſur ſa vie, & un grand nombre de *lettres*, dont l'éditeur eût dû certainement faire un triage plus ſevere: il y a bien des petiteſſes dont la ſuppreſſion n'eût point affoibli la réputation du célebre médailliſte. Les *mémoires* devoient également être élagués, & dépouillés des détails inutiles, ennuïans & quelques fois même peu convenables. —— Si D. Florian perſiſte à publier les *lettres* qu'il a raſſemblées *, & dont pluſieurs ne ſe trouvent peut-être pas dans la collection

tion que Mr. Koch vient d'en donner, je ſuis perſuadé qu'il le fera avec plus de choix & avec plus d'égard pour les lecteurs.

Œuvres mêlées de Mr. Dutens, de la ſociété roïale de Londres, & de l'académie roïale des inſcriptions & belles-lettres de Paris. A Paris, chez Barrois. 1784. 1 vol. *in*-8°. de 397 pag. Prix 4 liv. 10 ſ. broch.

LA plûpart des pieces contenues dans ce volume ont déja vu le jour. La premiere eſt ſur les pierres précieuſes & les pierres fines. L'auteur nous apprend que le diamant acheté par la Czarine en 1772, d'un négociant grec, & qui peſe 773 carats, a été païé deux millions deux cents cinquante mille livres comptant, & cent mille livres de penſion viagere. Il eſt d'une belle eau, fort net, de la groſſeur d'un œuf de pigeon, & de forme ovale applatie. C'eſt le plus gros & le plus beau qui ſoit connu; & il n'a pas été païé, à beaucoup près, ce qu'il vaut. Il eſt placé au haut du ſceptre de l'Impératrice, au-deſſous de l'aigle (a). —— Le ſecond

(a) Autres notions touchant ce diamant, 1 Mars 1775, p. 333; mais il faut corriger la fin de la page: l'acquiſition de ce diamant par l'Impératrice de Ruſſie eſt très-vraie, mais elle l'a païé en terres. —— Autres diamans, *ibid.* p. 332. Régles pour les eſtimer, p. 334.

mémoire, ſur le miroir ardent d'Archimede, fait honneur à l'érudition & à la ſagacité de M^r. Dutens, qui, le premier, a fait connoître un fragment d'Anthemius relatif aux miroirs ardens. —— Les perſonnes qui n'aiment pas ceux qu'on appelle aujourd'hui philoſophes, ſeront charmées de trouver dans le morceau qui ſuit, intitulé : *Appel au bon ſens*, des avertiſſemens ſalutaires, des raiſons ſolides, des anecdotes piquantes. L'auteur prévient que ce petit ouvrage a déja paru, ſous un autre titre, à Rome, à Turin, à Paris & à Londres. Il en donne aujourd'hui une nouvelle édition avec de légeres corrections, autant pour plaire aux perſonnes qui ont loué le motif & approuvé l'exécution, que *pour continuer à mériter le blâme de ceux dont il rougiroit d'obtenir l'approbation.* —— *L'art de raiſonner* n'eſt autre choſe qu'une logique élémentaire, claire, préciſe, miſe à la portée de tout le monde. —— Des Lettres ſur différens ſujets viennent à la ſuite de ce traité, & peuvent d'autant mieux plaire qu'il y eſt queſtion de quelques hommes fameux, tels que J. J. Rouſſeau, Helvetius, &c. —— Les ſavans liront avec plaiſir une diſſertation ſur l'arbre généalogique de la famille des Scipions. M^r. Dutens a compoſé cette diſſertation à l'occaſion du tombeau des Scipions qu'on a retrouvé à Rome en 1780, près la porte Capena, à préſent St. Sébaſtien.

Balance de la nature par Madlle. le Maſſon le Golft. A Paris, chez Barrois; à Liege, chez Lemarié. 1784. 1 vol. *in*-12. Prix 25 ſols.

OUvrage d'un but ſingulier, mais curieux & utile pour la connoiſſance des êtres terreſtres & ſur-tout des animaux. L'auteur ou l'*Autrice* (pour me ſervir de l'expreſſion adoptée & défendue par Mr. Linguet *), qui paroît avoir étudié avec zele l'hiſtoire naturelle, & beaucoup réfléchi ſur les qualités des ſubſtances qui compoſent les trois regnes, a cru qu'il ſeroit intéreſſant de faire une eſpece de balance qui en montrât la juſte valeur. Pour cela Mademoiſelle le Maſſon a ſuppoſé que, pour chacune des qualités principales que peut avoir un objet, le plus haut degré équivaut à 20, & le plus petit, à zéro. Ces qualités principales dans les quadrupedes

* L'imprimeur du Numéro où cette affaire eſt diſcutée, ne comprenant pas ce que pouvoit ſignifier *Autrice*, a mis conſtamment *Autriche*. On conçoit ſans peine que par cette prudente correction tout l'article eſt devenu un galimatias parfait. —— Du reſte, le défaut de terme tant en latin qu'en françois pour déſigner une femme qui fait des livres, prouve que les anciens ne connoiſſoient guere ce genre de fécondité? Eſt-ce un bien? eſt-ce un mal?... Voïez le Journal du 15 Juin 1782, p. 255.

drupedes ſont la forme, la couleur & l'inſtinct; dans les oiſeaux, la forme & la couleur; dans les poiſſons, la forme, la couleur & la ſaveur, ainſi que dans les cruſtacées; dans les inſectes, la forme, la couleur & l'induſtrie; dans les arbres, la grandeur, la forme, la couleur & l'utilité du bois; &c. Quelques exemples feront entendre ce que nous venons d'expoſer.

	Forme.	*Couleur.*	*Inſtinct.*
Cheval	20	10	18
Chien de berger	8	4	20
Eléphant	9	3	20
Renard	8	7	16
Ourang-outang.	15	4	15

Le cheval aïant 20 degrés pour la forme, il s'enſuit que c'eſt de tous les quadrupedes, celui dont la conformation eſt la plus parfaite; que le chien de berger & l'éléphant, aïant l'un & l'autre 20 degrés d'inſtinct, ſont ſupérieurs aux autres par cette qualité. Le cheval qui a 18 degrés pour l'inſtinct, en approche; mais il a deux degrés de moins. Le ſinge le plus parfait a 3 degrés d'inſtinct de moins que le cheval & 5 que le chien. (a)

Il a fallu beaucoup de ſagacité, de patience, de comparaiſons pour exécuter ce travail. On

(a) Il ne ſeroit pas du tout difficile de prouver que le degré 15 eſt trop grand & reſpectivement exagéré. 15 Avril 1781, p. 559. —— Cat. phil. p. 210.

auroit tort ſans doute d'y chercher une exactitude parfaite ; c'eſt beaucoup d'avoir ſaiſi les rapprochemens les plus vraiſemblables, & l'on doit applaudir à la circonſpection qui a laiſſé en blanc des valeurs dont la détermination manquoit de moïens. " Les perſonnes éclairées „ ne ſeront pas ſurpriſes de trouver quelques „ lacunes dans les colonnes d'un ouvrage qui „ renferme un auſſi grand nombre d'objets ; „ elles ſavent que nos connoiſſances dans plu- „ ſieurs genres ſont encore bornées, & j'ai cru „ qu'il étoit plus prudent de laiſſer des vui- „ des que de les remplir au hazard. „

Les *Yeux* ſont le mot de la derniere Enigme.

Quoique par un effet du plus bizarre uſage,
Maint cadet ne m'ait plus qu'à titre d'ornement.
De mon utilité, je donne à tout moment,
Le plus aſſuré témoignage.
Au tems paſſé je recevois mon prix,
D'une vaſte circonférence,
Elle m'attire aujourd'hui des mépris,
Et l'homme du goût ne m'encenſe,
Qu'autant que je m'offre à ſes yeux
Sous l'aſpect ſéduiſant d'une taille mignone :
La cenſure, il eſt vrai, dit & prône en tous lieux,
Qu'ainſi réduite à rien, j'en deviens bien moins bonne ;
Mais graces à l'habileté,
Ce préjugé trompeur ſans crédit eſt reſté.

NOUVELLES

NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 29 Mai*). Le baron de Herbert-Rathkeal, internonce de Vienne, a reçu, par un exprès, les préſens que ſa cour eſt dans l'uſage de faire au grand-viſir, ainſi qu'au Mufti, nouvellement promus. Le même courier a apporté de nouvelles inſtructions à Son Excellence.

La cataſtrophe du feu grand-viſir, Halil-Hamid-Bacha, a entraîné celle de tous ceux qui étoient en liaiſon avec lui, ſoit parens, amis, ou partiſans: pluſieurs ont été mis à mort, d'autres envoïés en exil: dans le nombre de ces derniers eſt l'ancien Mufti, qui a été relégué pour ſa vie à Caiffa en Arabie. Le nouveau grand-viſir, Shahin Aly-Bacha, en ſe rendant ici de ſon gouvernement d'Oczakow, a fait faire pluſieurs exécutions en route; & il a commencé ſon adminiſtration avec beaucoup de rigueur. Son prédéceſſeur, dépoſé après un miniſtere de 28 mois, étant parti pour ſe rendre au gouvernement de Gedda, auquel il avoit été nommé, reçut dans l'iſle de Tenedos, au moment où il alloit s'embarquer pour le lieu de ſa deſtination, un ordre de la part du Grand-Seigneur de ſuſpendre ſon voïage. Cet ordre lui fit conce-

voir l'eſpérance de pouvoir être rappellé dans peu à ſon ancien poſte: mais il ſe vit bientôt déchu de ce vain eſpoir. Peu de tems après arriva dans cette iſle un Capigi-Bachi: c'étoit Aly-Beg, fils du Kiaya ou lieutenant du capitan-bacha, qui s'étoit chargé de la commiſſion. Le 28 Avril de grand matin, il ſurprit l'ancien miniſtre dans ſon logement, & lui ſignifia l'ordre, dont il étoit muni de la part du Sultan, de lui demander ſa tête. Le malheureux viſir ſe mit d'abord en devoir de défendre ſa vie contre les bourreaux, dont il ſe vit auſſi-tôt environné: mais un de ces derniers lui porta un coup de ſabre ſi violent ſur la tête, qu'il le terraſſa. Peu de tems avant ſon départ de la capitale, il avoit été averti de la part de ſes amis de ſonger à mettre ſa vie en ſûreté: mais il leur répondit, " qu'aïant toujours fidélement ſervi ſon maî„ tre, qui juſques-là n'avoit fait trancher la „ tête à aucun de ſes viſirs, il n'avoit rien „ à craindre de ce côté-là pour la ſienne „. Le 30 l'on vit ici, non ſans un effroi univerſel, la tête de ce malheureux premier miniſtre expoſée ſur la porte du ſerrail, avec un écriteau, portant en ſubſtance ce qui ſuit. *Voici la tête coupée du dernier viſir Halil-Hamid-Bacha, à qui ce ſupplice a été infligé juſtement, parce qu'il a trahi les intérêts de l'Etat & de la religion; qu'il a agi contre la volonté impériale de l'arbitre ſuprême de la terre; & qu'il s'eſt conduit en tyran, aïant vexé, par ſon avidité inſatiable pour amaſſer de l'argent, le peuple de*

Dieu publiquement & de différentes manieres. Le 22 *du mois de Gemaſiel l'an de l'Hégire* 1199 (*ce qui revient au* 1 *Mai* 1785). Ses enfans, qui étoient au nombre des gens de loi, ont été dégradés; & parmi ſes partiſans, qui ont été mis à mort, eſt l'un de ſes intimes amis, qui a reçu le cordon fatal & a été étranglé.

Le nouveau grand-viſir vient de donner ordre de mettre dans le meilleur état de défenſe toutes les places frontieres & de les munir abondamment de proviſions de guerre & de bouche; principalement Choczim & les autres places ſituées ſur le Danube. On travaille avec ardeur à Bender, afin de mettre cette ville en défenſe contre toute attaque imprévue. On doit faire paſſer de nouvelles troupes ſur les frontieres; & on exerce continuellement celles qui y ſont déja. On a envoïé ordre aux princes de Moldavie & de Valachie de donner tous les ſecours néceſſaires aux troupes qui paſſeront par leurs Etats. Cependant il n'eſt pas apparent, que la guerre éclate dans le cours de l'année: & dans l'intervalle il pourra ſurvenir encore des incidents, qui l'empêcheront de s'allumer. La révolte ſur-tout d'Abdi-bacha, gouverneur de Roméllie, eſt de nature à diſtraire l'attention de la Porte & à la rendre moins déciſive dans ſes procédés à l'égard de ſes voiſins. L'on ſait, que ce gouverneur eſt depuis longtems réfractaire aux ordres du miniſtere; & l'on porte à quinze le nombre des Capigis-bachis, qui lui avoient été envoïés de Conſtantino-

ple avec le cordon fatal, mais auxquels il a fait ſubir lui-même le ſort, qu'on lui préparoit. On le dit actuellement en marche à la tête d'un corps de 7 mille hommes avec de l'artillerie, qu'il a raſſemblé de ſa propre autorité. Arrivé à Philippopoli il a fait abattre la tête à 8 des plus notables habitans; il en a amené pluſieurs autres priſonniers; & il a impoſé à la ville une contribution de 70 bourſes. C'eſt ainſi qu'il ſe conduit par-tout où il porte ſes pas; ce qui lui a fait donner le nom de dévaſtateur du païs: & toutes ces cruautés il les colore par le prétexte, que c'eſt pour ſe venger des mauvais traitemens, non du Grand-Seigneur, pour lequel il prétend avoir tout le reſpect convenable, mais de ſon miniſtere. Actuellement il menace, dit-on, la ville de Sophie, capitale de la Bulgarie, aïant envoïé au gouverneur de cette place un Tartare avec le meſſage, que, s'il ne ſe retiroit, il lui feroit couper le cou: ſurquoi celui-ci s'eſt décidé, de l'avis des principaux de la ville, à céder à cette injonction ſanguinaire.

TUNIS (*le* 20 *Mai*). Le vaiſſeau de guerre vénitien, la Concorde de 74 pieces de canon, aux ordres du noble Tommaſo Condulmer, & une bombarde de la même nation, arriverent dans cette rade le 14 du mois paſſé. Le 17, l'amiral Emo vint auſſi y jetter l'ancre avec une partie de ſon eſcadre; il menoit avec lui un vaiſſeau de 80 canons qu'il montoit, une frégate, un chebec & un navire munitionnaire. Quelques jours après ſon

arrivée, l'amiral écrivit une lettre au Bey, dans laquelle, on dit qu'il prodiguoit les plus fortes menaces, dans la vue de l'intimider. Il ne s'attendoit pas ſans doute à la réponſe que le Bey lui fit paſſer par le conſul de Veniſe qui réſide encore ici. Loin d'être intimidé & de demander grace, il exigeoit 50,000 ſequins vénitiens pour lui bonifier la perte de deux cargaiſons de navire brûlées; une indemnité des dommages cauſés ſur la côte l'année derniere par l'eſcadre de la république, & enfin le Bey demandoit le préſent que la république de Veniſe lui doit, de même que les autres Puiſſances, pour ſon avenement à ſa dignité; ajoutant, qu'à raiſon des pertes que ſes ſujets & lui ont ſouffertes, il n'entendroit jamais à aucune propoſition de paix avant qu'elles ne fuſſent entierement réparées. Ce langage eſt bien différent de celui qu'on a fait tenir au Bey de Tunis dans quelques nouvelles controuvées. On dit que le conſul de Veniſe a fait depuis des offres qui tendroient à opérer une réconciliation, mais que le Bey les a rejettées. En attendant, l'eſcadre eſt à l'ancre hors de la portée du canon des châteaux & des forts: le Bey de ſon côté, ſe prépare à une vigoureuſe réſiſtance en cas d'attaque. Tous nos forts ſont bien garnis de troupes, d'artillerie & de munitions; les navires qui tenteroient d'approcher, ſont attendus avec des pots-à-feu & autres machines incendiaires.

RUSSIE.

PETERSBOURG (*le 4 Juin*). Le voïage de l'Impératrice, dont il étoit queſtion depuis quelque tems, n'eſt plus douteux; & il paroît, que Sa M. le dirigera par Novogrod & Wiſnoi-Wolotſchok juſqu'à Twer. Le comte de Cobenzel, ambaſſadeur de la cour de Vienne, le comte de Segur & M^r. Fitzherbert, miniſtres de France & d'Angleterre, ont été invités, de la part de l'Impératrice, par le prince Potemkin, d'accompagner Sa M. dans cette tournée, pendant laquelle ils ſeront défraïés par la cour. La ſuite de l'Impératrice, outre ces trois miniſtres étrangers, ſera compoſée du prince Potemkin & de M^r. de Samoïlow, ſon parent; du comte de Besborodkin, membre du département des affaires étrangeres; du comte Iwan Schuwalow, du grand-maréchal Naïſchkin, du grand-écuïer Rhebinder, & de l'aide-de-camp-général Lewikow. Il n'y aura qu'une ſeule Dame, qui accompagnera Sa Majeſté; ſavoir Mademoiſelle de Protaſſow, ſa fille-d'honneur. L'abſence ne ſera, à ce qu'on croit, pas plus de trois ſemaines. Le retour aura lieu par le canal de Ladoga.

Le 2 du mois dernier, anniverſaire de notre Souveraine, elle a fait une nombreuſe promotion dans les départemens tant civil que militaire: elle a nommé conſeillers-privés les chambellans comte de Scheremetoff & prince Gagarin: ſeize conſeillers de chancellerie ou

de college ont été déclarés conſeillers-d'état : un général-major a été avancé au grade de lieutenant-général ; quatre brigadiers & deux colonels à celui de général-major ; ſeize colonels à celui de brigadier : & deux lieutenans-colonels, qui étoient aides-de-camp du prince Potemkin, ont été faits aides-de-camp de l'Impératrice avec rang de colonel. Il a été publié en même tems deux ukaſes impériales : par l'une la nobleſſe de Ruſſie eſt miſe à pluſieurs égards de niveau avec celle de Livonie & d'Eſtonie ; faveur, pour laquelle le ſénat a fait, au nom de cette nobleſſe entiere, des remercîmens à Sa Majeſté. La ſeconde établit une diſtinction de claſſes, qui aura lieu parmi les corps-de-métier & les bourgeois dans les diverſes villes de l'empire ruſſe ; & elle fixe en même tems les droits & prérogatives, qui leur ſeront reſpectivement accordés.

DANNEMARCK.

Coppenhague (*le* 20 *Juin*). Le 5 il eſt arrivé dans cette rade, cinq gabares françoiſes, ſavoir la Vigilante, la Barbue, la Bretonne, la Dordogne, & la Bayonnoiſe. Ces gabares ſont deſtinées pour aller charger des bois de conſtruction & des mats à Riga. On attend encore dans le courant d'un mois, une pareille flotille, qui vient pour le même ſujet dans la mer du Nord.

M^r. le baron de Binder, miniſtre *ad interim* de Sa M. I. & R, a reçu ordre de

donner communication à notre cour, que les bruits répandus touchant l'échange de la Baviere contre les Païs-bas-autrichiens, ſont non-ſeulement deſtitués de fondement, mais certainement inventés par des ennemis de Sa M. I. & R.

ANGLETERRE.

LONDRES (*le* 24 *Juin*). Le Roi a nommé le marquis de Carmarthen, ſecretaire-d'état, gouverneur des iſles Sorlingues, à la place du lord Godolphin, décédé depuis peu, laiſſant une ſucceſſion d'un million ſterling, argent comptant. —— Mr. Warren Haſtings, ci-devant gouverneur-général du Bengale, eſt arrivé en cette ville, étant revenu à bord de l'un des ſix vaiſſeaux de la compagnie, qui ſont de retour. Cet officier, qui a joué un grand rôle dans l'Inde, qui y a acquis des richeſſes immenſes, & qui s'eſt fait de puiſſans amis & de puiſſans ennemis, donnera probablement des lumieres ſur les affaires dans cette partie du monde. Son voïage a été fort court, étant parti le 9 Février dernier de Calcutta. Il a apporté pour la famille roïale des préſens plus riches & plus conſidérables, qu'on n'en a jamais vu, entre autres une très-riche pelliſſe indienne, ſans coûture, longue de onze pieds, large de quatre, & de la plus belle couleur. C'eſt un préſent, qu'il avoit reçu lui-même d'un prince du païs, tributaire de la compagnie. —— Le général Haldimand retournera inceſſamment

à ſon gouvernement, muni des inſtructions néceſſaires pour mettre le Canada en état d'augmenter ſon commerce. Il a ordre d'acquieſcer aux vœux des habitans par rapport à la forme du gouvernement, & il doit faire conſtruire des forts ſur les frontieres afin de faciliter leurs relations avec les nations des Sauvages, & de prévenir les incurſions des ſujets des nouveaux Etats. On dit que le congrès a demandé à la cour de Madrid la navigation libre ſur le Miſſiſſipi pour les bâtimens américains, & qu'il a déclaré qu'en cas de refus il ne répondroit point de la conduite de ſes concitoïens envers les ſujets d'Eſpagne dans la Floride & la Louiſiane.

A peine a-t-on été informé dans la ville que le bill qui établit une taxe ſur les boutiques avoit reçu la ſanction qui lui donne force de loi, que la fermentation s'eſt manifeſtée d'une maniere alarmante parmi la populace. Toutes les boutiques de Londres ont été fermées, & les avenues du parlement inveſties par pluſieurs milliers de miſérables, qui sûrement ne tiennent pas boutique; mais qui euſſent bien pu faire le ſac de Londres, ſi les gardes n'avoient pas été ſous les armes, & diſtribuées dans tous les quartiers de la ville. Le Roi avoit eu ſoin de faire reſter à Londres le régiment de dragons-légers, dont Sa M. avoit fait la revue à Ashford-Common. Les membres, qui ont voté pour la taxe des boutiques, avoient auſſi pris des meſures pour leur sûreté. Les principaux entrerent ce jour-là dans la chambre, en traverſant

verſant la Salle de Weſtminſter, & non par la porte ordinaire. Ce fut M^r. Pitt, qui courut le plus grand danger. Lorſqu'il ſortit, à 3 heures & un quart, de chez lui, pour ſe rendre au parlement, ſon carroſſe fut entouré d'une populace immenſe, qui l'accabloit d'injures & d'imprécations. Le cri général étoit : *Point de taxe ſur les boutiques ! point de bill irlandois !* Quelques-uns des plus téméraires tenterent de l'arrêter, lorſqu'il deſcendit de voiture : mais il s'élança avec une extrême légéreté dans le paſſage, qui mene au grand-eſcalier, & diſparut avec rapidité, ſans avoir eſſuïé le moindre dommage, & laiſſant toute cette multitude dans l'étonnement & le dépit. A la ſortie de la chambre, M^r. Pitt jugea néanmoins, qu'il ſeroit plus prudent de ne plus s'expoſer : il revint à pied dans ſon hôtel ; & différentes eſcouades de gardes furent placées pour veiller à ce qu'il ne lui arrivât aucun malheur. On ne put cependant empêcher, que ſon effigie ne fut brûlée en pluſieurs endroits par la populace effrénée. Au nombre de ceux qui exciterent la foule, l'on remarqua encore le trop fameux lord George Gordon, déja ſi connu par la funeſte émeute, qu'il y eut en 1780 dans cette capitale. Le dérangement de tête, qu'on lui connoit, peut ſeul l'excuſer. En effet, en tout tems & chez toutes les nations, il n'y a eu que des furieux ou des ſcélérats, qui ſe ſoient ſervis du petit-peuple, pour remplir leur but ou ſe faire une eſpece de célébrité.

Ce

Ce qui ajoutera à la criſe des affaires, c'eſt que les nouvelles d'Irlande ne ſont aucunement favorables à l'introduction du plan commercial entre les deux nations. Les Irlandois trouvent, que le réglement, tel qu'il a été arrangé & altéré par les communes britanniques, rend leur légiſlation dépendante de celle de la Grande-Bretagne, en les aſſujettiſſant à adopter, ſous prétexte d'égalité & de réciprocité, toutes les loix, qu'il plairoit à la Grande-Bretagne de porter en fait de commerce ou d'impoſition. Dès le 3 du courant, mylord Mountgarret a dénoncé ce plan dans la chambre des pairs irlandois : ſuivant lui „ ces propoſitions, arrivées d'Angleterre, „ étoient infernales ; mais il ne croïoit pas, „ que le gouvernement voulût emploïer la „ force pour les faire recevoir : il eſpéroit, „ que les remontrances, envoïées le même „ matin par le cabinet irlandois contre cette „ meſure, feroient impreſſion „. Les volontaires d'Irlande ont fait, ces jours derniers, une revue générale dans le parc du lord Charlemont. Leur nombre eſt de 40 mille, par conſéquent de quatre-cents de plus que l'année derniere.

Par le dernier traité de paix, dans l'article relatif à la côte de Muſquito nous avons promis d'abandonner toutes nos colonies établies ſur cette côte ; c'eſt ce qu'on a cherché d'éviter ici en cédant toutes les poſſeſſions de nos planteurs aux Indiens naturels, pour pouvoir alléguer, que nous n'y avons plus aucune poſſeſſion : mais la cour d'Eſpagne ne

s'en eſt pas laiſſé impoſer par cette miſérable chicane, & elle a donné ordre, d'emploïer la force, en laiſſant toutefois aux Anglois le loiſir de ſe tranſporter aux différens endroits de la baie de Honduras, ſpécifiés dans le traité : dans le cas donc, que notre gouverneur de la Jamaïque ait reçu ordre de ſoutenir nos planteurs dans leurs établiſſemens, il eſt à craindre, qu'il n'en réſulte des hoſtilités ultérieures.

ALLEMAGNE.

VIENNE (*le 24 Juin*). Nous apprenons, que l'Empereur eſt heureuſement arrivé à Mantoue, le 3 de ce mois. Cet auguſte voïageur n'a pris aucun relâche : le 29 Mai, il étoit déja arrivé ſur les frontieres du Tirol, aïant fait par conſéquent 52 milles d'Allemagne en 39 heures, quoique les pluies continuelles euſſent gâté tous les chemins. A Saxenbourg ſur-tout la Feiſteritz étoit tellement groſſie par les torrens, que Sa M. eut bien de la peine à paſſer le pont, & qu'après l'avoir traverſé ce pont fut emporté par la violence du courant; de ſorte que la ſuite de Sa M. fut obligée d'attendre juſqu'au lendemain, que le pont eût été réparé. En entrant dans le Tirol, Sa M. trouva des inondations encore plus conſidérables, cauſées par la fonte des neiges, & qui couvroient les champs ainſi que les chemins. En approchant de Brixen, elle fut obligée de retourner ſur

ſes pas, pour paſſer le pont de Labritſch. Tous les chemins de cette contrée étoient ſubmergés par les débordemens du Kiens, de l'Eyſack & de l'Etſch ; de ſorte qu'entre Neumarck & Salurn il fallut emploïer quelques hommes robuſtes du canton, qui connoiſſoient le païs, pour ſoutenir la voiture du Monarque. Ils avoient ſouvent de l'eau juſqu'à mi-corps ; & quelquefois elle entroit dans le carroſſe de l'Empereur. Cependant il ſurmonta toutes ces difficultés & arriva le 31 à Trente, où il paſſa la nuit, continuant le lendemain ſa route vers Mantoue par Roveredo. Sa M. n'a pu empêcher néanmoins, que le miniſtre de Naples ne l'ait prévenue de trois heures. On eſt certain que ce voyage ne ſera pas de longue durée ; &, ſuivant des avis aſſez croïables, il eſt à préſumer, que Sa M. a déja quitté Mantoue, & qu'elle revient en droiture dans cette capitale. Quoique le différent avec la Hollande ſoit probablement terminé, on ne peut pas encore compter, que la paix générale ſoit aſſurée. Il y a des mouvemens ſur les frontieres de la Turquie. Le changement, arrivé dans le miniſtere de la Porte-ottomane, ſemble devoir en entraîner d'autres dans le ſyſtême politique. Notre cour vient cependant d'être informée, que dans ces conjonctures delicates le cabinet de Verſailles continue à lui rendre des ſervices eſſenciels. On prétend même, qu'il a donné au comte de Choiſeul-Gouffier, ambaſſadeur de France à Conſtantinople, les ordres les plus formels de preſſer,

de concert avec l'internonce impérial, la démarcation des frontieres, à laquelle le divan n'avoit encore pu ſe réſoudre : & l'on ajoute, que les dépêches, apportées ces jours-ci par un courier de Paris & remiſes à la chancellerie & au marquis de Noailles, ſont relatives à cette nouvelle importante.

Le 9 au ſoir, il arriva ici de la part du baron de Sturm, commandant de Semlin, une eſtafette, avec la nouvelle auſſi importante qu'inattendue, que 4000 Boſniaques armés, après avoir abandonné l'armée turque, aſſemblée en Servie, s'étoient préſentés ſur les frontieres de nos Etats. La vue d'une troupe auſſi nombreuſe avoit d'abord fait croire qu'il s'agiſſoit de quelque deſſein hoſtile, on avoit ſonné l'alarme & nos troupes réunies, avec toute la promptitude poſſible, s'étoient déja diſpoſées à une réſiſtance vigoureuſe, lorſque les 4000 Turcs mirent bas les armes, & vinrent implorer notre protection comme déſerteurs. Ils déclarerent être réſolus de prendre parti dans nos troupes, ou de s'établir dans les Etats de notre immortel Monarque : quoique l'arrivée de ces tranſfuges doive nous être agréable, elle ne laiſſe pas de nous embarraſſer. Comment garder & nourrir tant de gens à la fois ? Comment faire faire la quarantaine à un ſi grand nombre de ſoldats ? Ce ſont-là autant de queſtions naturelles qui ont formé entr'autres le contenu des dépêches apportées par l'eſtafette. Il a d'abord été expédié à Mantoue un courier, chargé de porter cet avis à notre Souverain.

verain. En attendant la réponſe de Sa M, on a envoïé quelques inſtructions au commandant de Semlin, en l'aſſurant, que tout ce qu'il avoit fait juſqu'ici à l'égard du corps fugitif, méritoit l'approbation du gouvernement. Les lettres ne diſent pas, ſi ces déſerteurs ſont Mahométans ou Grecs; quant à ces derniers, on ne s'en étonneroit pas; mais des Muſulmans abandonner le drapeau du grand prophete, pour venir ſe jetter dans les bras des infideles, ce ſeroit un événement réſervé pour notre ſiecle. Quoiqu'il en ſoit, la derniere révolution, arrivée dans le miniſtere ottoman, paroît exciter un mécontentement général; c'eſt elle qui a ſoulevé le bacha de Romelie; c'eſt elle encore qui fait fuir les troupes. On apprend que la conduite du bacha rebelle a répandu l'alarme juſqu'à Conſtantinople, tandis que d'un autre côté le nouveau hoſpodar de Moldavie continue de gouverner ſes ſujets avec une rigueur, dont les Turcs mêmes n'ont pas d'exemple; déja pluſieurs Boyars ont quitté leurs foïers pour ſe réfugier ſur notre territoire.

La grande quantité de grêle tombée la ſemaine derniere à différentes repriſes dans pluſieurs contrées de ces environs, principalement du côté de Krems, a cauſé des dommages conſidérables tant dans les campagnes que dans les vignobles. Divers orages avoient auſſi extrémement refroidi la température de l'air; mais depuis quelques jours, ſur-tout mercredi dernier nous avons un tems plus conforme à la ſaiſon. On mande de la Styrie que le froid y eſt encore très-ſenſible, &

que le 1 de ce mois toutes les montagnes ont été de nouveau couvertes de neige.

On écrit de Clagenfurt que l'Empereur en étoit reparti le 29 du mois dernier, qu'il avoit continué ſa route pour l'Italie, & étoit arrivé le 3 Juin à Mantoue. La vie de ce Monarque a été expoſée à un grand danger: il étoit obligé de prendre le chemin de Saxenbourg, & il avoit à peine paſſé le pont qu'il fut emporté par la rapidité des eaux qui s'étoient extrémement groſſies. Le pont de Hollenbourg auroit ſubi le même ſort ſans les bonnes diſpoſitions que firent faire les officiers de juſtice du comte de Dietrichſtein, pour éviter cet accident.

Dans la ſoirée de la veille de ſon départ, l'Empereur ſe rappellant qu'il avoit laiſſé dans ſon cabinet, ſoit à Schoenbrunn, ſoit à l'Augarten, quelques papiers importans qu'il étoit néceſſaire qu'il prît avec ſoi, Sa M. appella auſſitôt un de ſes ſecretaires, à qui elle dit de les aller chercher, en lui remettant les clefs. Le ſecretaire revint bientôt après fort étourdi, & s'excuſant de ne les avoir trouvés dans aucun des deux endroits. *Ce ſera ſans doute à Laxembourg*, dit le Monarque, *que je les aurai laiſſés.* A l'inſtant même il fait partir le même ſecretaire, en lui recommandant d'aller en toute diligence lui chercher ces papiers; ajoutant qu'il ne ſe coucheroit pas qu'il ne les eût, dût-il veiller toute la nuit. Le ſecretaire vole, muni de la clef, arrive à Laxembourg & veut pénétrer dans le cabinet de l'Empereur. Mais le capi-

taine

taine de garde s'y oppoſa, en alléguant qu'il ne croïoit pas devoir le laiſſer entrer, à moins qu'il ne lui préſentât un écrit de la main même de Sa M. Le ſecretaire perſiſte & repréſente au capitaine, que l'Empereur attend avec impatience après ces papiers, & qu'il ne peut partir ſans les avoir avec ſoi. Sur cela le prudent capitaine appelle quatre hommes de la garde, ouvre le cabinet, cherche les papiers, les prend ſur ſoi, & reconduit lui-même le ſecretaire à Vienne ſous bonne garde. L'Empereur fut ſaiſi d'étonnement en voïant arriver ce cortege. Le capitaine ſupplia Sa M. de l'excuſer de ce qu'il avoit cru ne devoir pas ajouter une foi entiere au ſecretaire, ſans un écrit de ſon Souverain. *Vous avez raiſon*, dit l'Empereur, *je n'y avois pas penſé; vous vous êtes bien conduit, & voilà* 50 *ducats pour votre récompenſe.*

Un cavalier ſe promenant dernierement à pied, fut abordé par un mendiant, boiteux & contrefait, qui lui demanda pluſieurs fois l'aumône. Fatigué de l'obſtination de cet homme, qui perſiſtoit à l'importuner de ſes ſupplications, il lui donna une piece de monnoie. *Vous êtes trop bon, Mr. le comte, de donner quelque choſe à ce maraud*, lui dit un inconnu qui ſe trouva dans ce moment près de lui; *c'eſt un fourbe qui contrefait le boiteux pour arracher à la généroſité compatiſſante une aumône qu'il ne mérite pas; il marche auſſi droit que vous & moi; prêtez-moi un inſtant votre canne, je vais*

vous en donner la preuve. Auſſitôt l'inconnu prend la canne du comte & ſe met à courir après le feint boiteux, qui retrouva auſſitôt ſes jambes & s'enfuit de toutes ſes forces; tous deux diſparurent bientôt. Le comte tout ſtupéfait attendit quelque tems le retour de ſon homme; mais il eſt encore à revenir.

Fin de l'édit touchant les billets de banque.

« Tous ces nouveaux billets pourront être donnés dans les caiſſes ſuivantes contre argent comptant, & pareillement en être retirés à volonté avec argent comptant, ſavoir: à Vienne pour l'Autriche inférieure, dans la grande & principale caiſſe de la banque; à Prague dans la Bohême, dans la caiſſe d'adminiſtration de la banque; pour la Moravie & la Siléſie, dans la caiſſe d'adminiſtration de la banque à Brinn; pour la Haute-Autriche, dans la caiſſe de la grande douane à Lintz; pour les provinces de l'Autriche intérieure, dans les caiſſes de la banque à Gratz, à Clagenfurt & Laybach; pour Trieſte, Goritz, Gradiſca & les frontieres, dans la caiſſe de banque d'Ofen, Kaſſchau & Fiume; pour la Tranſylvanie, dans la propre caiſſe de banque, à Hermanſtadt; pour la Gallicie enfin dans la caiſſe de banque de Lemberg. »

« Toutes ces caiſſes, pour pouvoir continuer comme ci-devant ſans aucun délai ni retard, l'échange des billets, ſeront de tems à autre ſuivant le beſoin, pourvues tant de capitaux que de billets, au cas même qu'il arrivât dans quelque province qu'on échangeât beaucoup plus des dits billets de banque que de coutume, & que par-là le capital ordinaire, ſoit en argent comptant ſoit en billets deſtiné à cet uſage & en réſerve dans la caiſſe, vint à ne pas ſuffire, on prendra d'abord de telles précautions, que dans l'eſpace de 15 jours ou tout au plus de trois ſemaines, conformément à l'éloignement de la province dans

laquelle le plus grand échange pourra arriver, la caisse sera pourvue tant en argent comptant qu'en billets, suivant & à proportion de l'exigence du cas. »

« Tous ces nouveaux billets de banque dans les Etats héréditaires allemands, de Hongrie ou de Gallicie, seront acceptés & reçus dans leur entiere valeur & comme argent comptant, tant dans toutes les caisses de contributions, de guerre, des revenus de la chambre, que dans celle des Etats & de la banque. »

« Mais par rapport aux revenus, rentes, ou casuels qui sont administrés par la banque de la ville de Vienne tous paiemens qu'on aura à y faire, dont la somme montera à 10 florins, devront être faits, au moins pour la moitié en billets de banque, ensorte que la banque pourra refuser en entier le paiement de toute personne qui aura une rente à paier, & qui n'aura pas pour cela la susdite quantité exigible de billets de banque. »

« Dans le cas au contraire de paiemens à faire de particuliers à particuliers, l'acceptation des billets de banque restera comme ci-devant entierement libre & volontaire. »

« Les nouveaux billets n'étant destinés qu'à remplacer les anciens, il s'ensuit que les anciens billets, actuellement en course, doivent être changés contre les nouveaux. Pour cet échange les propriétaires ou porteurs des anciens billets de banque, s'adresseront aux caisses des provinces désignées ci-dessus; pour l'effet de quoi nous accordons par ces présentes aux propriétaires des dits billets qui se trouvent dans l'intérieur de nos païs héréditaires un délai de 4 mois à compter du jour de la publication de cette patente, & de 6 mois à compter du même jour pour ceux qui ne se trouvent pas dans l'intérieur du païs, de maniere qu'après ce délai expiré, aucun ancien billet ne pourra plus être échangé contre un nouveau ni accepté pour argent comptant. »

« Toute personne qui pourroit entreprendre de contrefaire des billets de banque, ou d'en

falſifier de véritables, en augmentant la ſomme pour laquelle ils auroient originairement été faits, auſſi bien que ceux qui pourroient ſciemment contribuer ou ſervir à commettre ce crime, qui détruiroit la confiance publique, ou enfin qui y auroient en quelque façon participé, ſoit par la contrefaction de la ſignature ou des armes, par la fabrication ou livraiſon du papier, par la contrefaction du timbre, des matieres, des lettres, des ornemens, des preſſes ou inſtrumens qui de quelque maniere que ce ſoit, auroient pu ſervir à la ſuſdite contrefaction, ou falſification, toutes ces perſonnes (dit-on) ſeront conſidérées comme criminelles envers l'Etat, & en conſéquence châtiées & punies ſuivant la teneur des loix criminelles, ſoit qu'elles aient entierement exécuté ou non leur entrepriſe, ſoit qu'il s'en ſoit ſuivi ou non un dommage effectif pour une caiſſe quelconque ou pour un ſimple particulier; ſoit enfin que la contrefaction ſoit facile ou non à découvrir. »

« Nous promettons au contraire d'accorder une récompenſe de dix mille florins à quiconque dénoncera & indiquera le premier telle perſonne que ce ſoit qui contrefera ou falſifiera des billets de banque, pourvu toutefois que celui qu'il aura dénoncé en ſoit légalement convaincu, promettant en outre qu'au cas qu'il le deſire, ſon nom ſera ſcrupuleuſement tenu caché & ſecret. »

« La même récompenſe de dix mille flor. ſera également accordée & païée à tout complice qui en découvrira & dénoncera un autre, en cas qu'il ſoit reconnu comme coupable; mais outre cela la punition & le châtiment qu'il auroit mérité lui-même, lui ſeront entierement remis. De même auſſi il ſera accordé à quiconque découvrira un contrefacteur ou falſificateur des billets de banque, & qui contribuera, en l'indiquant, à le faire arrêter, une récompenſe proportionnée à l'importance de la dénonciation ou indication qu'il en aura faite. »

« La même récompenſe ſera encore accordée,

remiſe & païée par nos miniſtres, emploïés dans les différentes cours, à quiconque découvrira dans quelque païs étranger que ce ſoit & dénoncera un contrefacteur, ou falſificateur de billets de banque, & qui pourra en donner des preuves authentiques ». Donné à Vienne le 15 Mai 1785.

Extrait d'une lettre de Tranſylvanie du 1 Juin.

« Depuis quelque tems, on avoit apperçu à un certain coteau de vigne ſur les bords de la riviere de Samoſch, grand nombre d'ouvertures ou de crevaſſes, dont on avoit d'autant moins d'inquiétude, qu'elles ne paroiſſoient pas de grande conſéquence; malheureuſement elles ont eu des ſuites bien plus fâcheuſes qu'on ne l'auroit cru; puiſque non-ſeulement une grande partie de ce coteau, d'au moins 14 toiſes de longueur, ſur 20 de large, s'étant éboulée dans la riviere, la route qui traverſoit cet endroit a été entierement ruinée, mais en outre la chûte de cette premiere partie a fait découvrir quantité d'autres crevaſſes, dans le même rocher, qui font craindre que cet accident ne ſoit le prélude de plus grands malheurs. »

BERLIN (*le* 24 *Juin*). Sa M. après avoir paſſé la grande revue dans la Pomeranie & la Pruſſe occidentale, a traverſé cette ville pour ſe rendre à Potzdam, accompagnée de S. A. R. le Prince de Pruſſe, & de toute ſa ſuite. S. A. R. la Princeſſe de Pruſſe s'eſt miſe auſſi en route pour Potzdam. —— Le lieutenant-général, marquis de Bouillé, qui a fait ici quelque ſéjour, eſt parti pour retourner en France.

COBLENCE (*le* 24 *Juin*). L'Electeur Palatin, arrivé à Bonn le 20, en eſt reparti vers les 4 heures du ſoir pour Andernach, où ce Prince eſt deſcendu & a logé, avec ſa ſuite, chez le Sieur Meurers, à l'enſeigne de la ville de Duſſeldorff. S. A. S. E. eſt allée dîner à Schœnbornsluſt; enſuite elle a continué ſa route ſur Simmeren pour Manheim.

PORTUGAL.

LISBONNE (*le* 10 *Juin*). S. A. R. le prince du Bréſil s'eſt trouvé indiſpoſé la ſemaine derniere, & a été ſaigné pluſieurs fois. ce prince commence à ſe rétablir. La cargaiſon du navire de guerre portugais la Noſtra Signora de Belem, arrivé depuis peu dans le Tage, conſiſte en ſept caiſſes remplies d'or; chaque caiſſe renfermant la valeur de 500 mille cruſades, dont deux pour la cour & cinq pour le commerce, outre une caiſſe de diamans & 2600 dents d'éléphant. — La cour a reçu des nouvelles du Maragnon, ſavoir, que le gouverneur de cette plage étoit allé à la rencontre d'un grand nombre de Sauvages, connus ſous le nom de Gamellas, & les avoit portés à adopter un régime plus civil, & à faire cauſe commune avec les Portugais. Le gouverneur ſe flatte que cet exemple pourra être ſuivi par pluſieurs autres nations ſauvages; mais l'inſtruction chrétienne manquant à ces ſauvages, on ne peut guere compter ſur leur conſtance, car l'expérience nous a

appris qu'il n'y avoit que ce moïen pour les fixer dans des peuplades.

ITALIE.

ROME (*le* 17 *Juin*). Le cardinal Archetti, ci-devant nonce à Varſovie, eſt arrivé ici le 7; il fera ſon entrée publique le 19. Le ſaint Pere tiendra conſiſtoire le 23, pour lui donner le chapeau avec les formalités ordinaires. —— Un décret de Sa S. du 26 Mai porte, que tous les bénéfices du comtat Venaiſſin, de Lorette & de Ravenne, qui juſqu'ici avoient été à la nomination du ſecretaire-d'état, ſeront dorénavant conférés par le St. Pere lui-même. —— Le cardinal Maffei, de Montepulciano, eſt mort le 9, d'une inflammation de poitrine, âgé de 72 ans. Son éminence n'a été cardinal que 3 mois & 24 jours. Sa mort fait vaquer le 3^e. chapeau au ſacré college. —— Le 5, on a reſſenti à Veletri un violent tremblement de terre. Les lettres de Naples, en date du 7, portent qu'il vient d'y arriver un navire ſuédois, chargé de canons pour Sa Majeſté.

TURIN (*le* 17 *Juin*). Leurs Majeſtés Siciliennes ſont attendues ici le 20 de ce mois: on prépare les fêtes les plus brillantes, pour rendre ce ſéjour agréable aux auguſtes Voïageurs; le lendemain de leur arrivée, il y aura un camp de plaiſance, où 6 mille hommes feront leurs évolutions militaires.

NAPLES (*le* 16 *Juin*). Les dernieres

lettres de la Calabre nous apprennent, qu'on vient encore d'y reſſentir pluſieurs ſecouſſes très-vives de tremblement de terre, principalement dans les diſtricts de Cariati & de Seminara. L'ébranlement a été ſi violent, que preſque toutes les maiſons qui étoient près d'être rebâties en entier, ont été de nouveau renverſées. Les pluies continuelles, accompagnées de tonnere, qui ſont tombées depuis quelque tems, ont ſans doute donné lieu à ce nouveau tremblement.

MALTE (*le* 26 *Mai*). Le 12 de ce mois, l'eſcadre de la religion étant prête à mettre à la voile pour les croiſieres ordinaires, le Grand-Maître a reçu une députation du corps municipal de Catania, qui lui annonçoit l'état déplorable où cette ville ſe trouvoit réduite par la diſette des grains. Quoique nous éprouvions nous-mêmes une grande rareté, parce qu'en effet la Sicile ne peut manquer de denrées ſans que notre iſle ne ſubiſſe le même ſort, le Grand-Maître n'a pas héſité d'envoïer ſur le champ à Catania un bâtiment chargé de bled, ſous le convoi de notre eſcadre; & les ſages précautions qu'il a priſes l'ont mis dans le cas de ſatisfaire à cet acte important d'humanité, ſans épuiſer notre approviſionnement. Les vents contraires s'étant oppoſés au départ de l'eſcadre, les galeres ſont ſorties avec le bâtiment deſtiné au ſecours de Catania; mais à peine ont-elles été hors du port, qu'un coup de vent les a ſéparées du convoi qui a été porté vers la Sicile, tandis qu'elles ſe ſont

efforcées de ſe réfugier à la cale de Saint-Paul. Cet accident a engagé le Grand-Maître à envoïer à Catania un ſecond ſecours en grains & en pains partagé ſur deux felouques qui ſont parties le 14; & le lendemain le tems étant devenu plus favorable, nos corvettes ont été rejoindre nos galeres, qui ſont aujourd'hui en mer pour ſuivre leur deſtination.

PAYS-BAS.

La Haye (*le 2 Juillet*). On parle beaucoup des nouveaux réglemens auxquels des mémoires préſentés par M^r. de Maillebois vont probablement donner lieu ſur l'établiſſement d'un département militaire. Ce général, perſuadé que tout le travail ne peut pas être ſupporté par un ſeul chef, & d'après la priere qu'on lui a faite de donner ſes conſidérations ſur cet objet, a préſenté le plan d'un bureau ou département, ſous les ordres de S. A. S. Mgr. le Prince Statthouder, & préſidé par le général en qui L. H. Puiſſances & le Prince auroient mis leur confiance. Les aſſemblées auroient lieu 3 fois la ſemaine chez Son Alteſſe, & 3 autres jours de la même ſemaine chez le général pour l'expédition, & aucune affaire militaire ne ſe décideroit ſans avoir paſſé à l'examen du dit département. Il ſeroit compoſé, outre les chefs ci-deſſus, de quelques membres du conſeil-d'état, ainſi que du tréſorier-général & du ſecretaire du dit conſeil, avec quelques membres de la régence. Pour faciliter la

marche des expéditions, on accorderoit au général quelques colonels ou généraux majors, choiſis par le département, & auxquels on remettroit les parties de détail dont ils ſeroient jugés capables. Ce projet d'établiſſement eſt vu d'une maniere diverſe par les parties intéreſſées; les uns en trouvent les diſpoſitions infiniment utiles & ſalutaires, les autres les regardent comme reſtreignant beaucoup l'autorité du Prince, qui ne ſeroit, pour ainſi dire, plus dans le cas de rien faire par lui-même; ils y trouvent d'ailleurs une gêne conſidérable pour les officiers-généraux, qui ſeroient obligés, ſuivant le plan, de remettre au département le double de toutes leurs lettres, mémoires, projets, &c, qu'ils adreſſeroient, au Prince. Au reſte on ne ſait pas encore ſi ce plan ſera adopté ou non. Dans un autre mémoire, M^r. le comte de Maillebois s'étend ſur la conſtitution de l'armée de l'Etat, tant en tems de guerre qu'en tems de paix, & donne à cet égard des avis ſur le nombre des troupes, qui ſe trouvent d'accord avec ce que le Prince Statthouder a toujours demandé depuis ſon avénement au ſtetthoudérat.

M^r. le baron de Waſſenaer tot Waſſenaer eſt parti le 23 Juin de cette ville pour la Gueldre, d'où ce ſeigneur ſe rendra immédiatement à Vienne, lieu de ſa deſtination, comme député de L. H. P. —— M^r. le baron de Leyden, également député, eſt auſſi parti de cette ville pour le même voïage; leur marche ſera combinée de maniere à ne

pas arriver à Vienne avant le retour de l'Empereur, auquel ils doivent directement s'adreſſer. Du reſte, il eſt certain, qu'il n'eſt queſtion ni d'excuſes, ni de rien qui puiſſe avilir la dignité de la république. On ne doit regarder cette démarche que comme des avances, & des égards dus au rang de Sa M. I. On eſt toujours dans la même incertitude ſur la teneur exacte des conditions. On penſe même généralement, qu'on ne les ſaura au juſte que de la bouche de l'Empereur à Vienne.

Les miniſtres de la république ont reçu ordre des Etats-généraux de s'aboucher avec l'ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, au ſujet de la réclamation nouvellement faite par la cour de Madrid, & qui conſiſte en quelque ſomme d'indemnité, laquelle ſera remiſe, dit-on, à l'arbitrage de celle de France, à laquelle L. H. P. ont demandé l'emploi de ſes bons offices pour cet objet.

MAESTRICHT (*le* 24 *Juin*). Son Excellence le général comte de Maillebois eſt arrivé dans nos murs, mercredi. Ce général a aſſiſté hier à la parade, où S. A. S. Mgr. le prince Fréderic de Heſſe-Caſſel, notre gracieux gouverneur, lui a fait rendre les plus grands honneurs: Son Exc. avoit, le matin, vu manœuvrer le beau régiment de dragons de Heſſe-Caſſel & viſité une partie de nos fortifications; il a continué ſes occupations militaires l'après-midi & a fini la journée par honorer le ſpectacle de ſa préſence. Ce matin, M^r. de Maillebois a vu manœuvrer

une partie de l'infanterie de notre garniſon, & eſt parti, vers les dix heures, pour achever ſa tournée dans toutes les places frontieres des Provinces-unies.

Un particulier a préſenté à Mr. de Maillebois l'anagrame ſuivante, gravée ſur un cachet, AMO DIES BELLI. Ces trois mots latins renferment exactement *de Maillebois*, & forment une application heureuſe.

FRANCE.

PARIS (*le* 30 *Juin*). La Reine s'eſt rendue, le 19 à ſon château de Trianon, où Sa M. doit paſſer quelques jours. Le lendemain, Monſieur eſt parti pour aller voir Meſdames Adelaïde & Victoire de France à Vichi, d'où il ſera de retour aujourd'hui.

Mr. de la Grenée, ſecretaire de l'ancienne compagnie des Indes eſt arrivé de Pondichery avec la nouvelle de la mort de Mr. le marquis de Buſſy. Ce général mourut preſque ſubitement d'une goutte remontée, le 8 Janvier, au moment qu'il venoit de faire 12 robs de Wisk. Il demandoit ſon rappel depuis longtems; on le lui avoit accordé; & la corvette qui l'apportoit a dû arriver 4 ou 5 ſemaines après ſa mort. C'eſt Mr. de Souillac qui commande actuellement dans l'Inde. La préſence de Mr. de Buſſy n'avoit pas, au reſte, produit dans ces contrées l'effet qu'on attendoit; preſque toujours valétudinaire, ce général n'avoit plus ſa premiere activité, & ſa tête ne ſe reſſentoit que trop

des fouffrances de ſon corps. D'ailleurs comme dans ce païs-là les révolutions ſont rapides & la politique changeante, l'Inde étoit, pour ainſi dire, un nouveau païs pour lui. Le prompt accroiſſement d'Hyder-Ali & ſa brillante fortune avoient changé la face de cette preſqu'iſle ; & les anciens amis de M^r. de Buſſy étoient, lorſqu'il arriva, ou morts, ou dépendans de cette nouvelle Puiſſance. Ainſi il n'eſt pas étonnant que la conſidération qu'il avoit obtenue dans ce païs-là, que ſa réputation & même ſon nom fuſſent pour ainſi dire méconnus & oubliés.

M^r. de la Jaille, qui commande la frégate l'Eméraude, vient d'arriver de la cote d'Afrique, où il a eu à ſoutenir un petit combat contre les naturels du païs. Cet officier a manqué de périr dans cette querelle : il n'a dû ſon ſalut qu'au courage d'un enſeigne de vaiſſeau, qui, victime de ſon généreux dévouement, a lui-même été tué. On eſt curieux de ſavoir les détails de cette affaire.

Il paroît un arrêt du conſeil-d'état, qui ſupprime les trente premiers volumes des *Œuvres* de Voltaire imprimées en pays étranger : cet arrêt eſt très-ſévere : il impoſe une amende de mille livres à quiconque, aïant cet ouvrage, ne viendra pas le porter au greffe, pour être mis au pilon (a). —— Un interdit jetté ſur le *Journal de Paris* a beaucoup

(a) Dern. Journ. p. 400. —— 1 Avril 1785, p. 541 & autres cités *ibid.*

affecté les auteurs de cette feuille. Ils ont propoſé d'augmenter les penſions, que l'on préleve ſur ſon débit : mais Sa M. a mis de ſa propre main au bout de leur requête : *Supprimé pour toujours.* On varie dans le rapport des cauſes de cette interdiction ; Mr. le garde-des ſceaux a promis d'interpoſer ſes bons offices pour la faire lever. —— La congrégation de St. Maur a reçu une lettre de cachet, qui lui interdit la faculté de recevoir les vœux de profeſſion de la part des novices élevés dans ſes monaſteres.

Notre ambaſſadeur en Suiſſe nous apprend que peu s'en eſt fallu qu'on ait vu renouveller dans le canton d'Appenzel (compoſé comme l'on ſait, de Catholiques & de Proteſtans), les tragédies ſanglantes, ſi communes en Suiſſe comme par-tout ailleurs, à la naiſſance des nouvelles ſectes (a). Le jour de la Fête-Dieu

(a) Obſervations du comte d'Albon touchant les effets funeſtes du Zuinglianiſme en Suiſſe, même ſur la conſtitution politique du païs, 1 Avril 1783, p. 489. —— « Quelle paix, dit » Linguet, peut-il y avoir dans une ville où » *Dieu* eſt adoré ſous une forme ſenſible, où » il eſt porté phyſiquement avec une pompe » religieuſe & politique, où la loi ordonne » de lui rendre les hommages dus, par des » êtres auſſi foibles que les hommes, au Créa- » teur de l'univers ; & où exiſte en même » tems l'exercice d'un culte qui ordonne de » lui dénier ſes titres & ſon exiſtence, de » qualifier les vœux qu'il reçoit ſous cette » forme, de *blaſphémes*, & l'humiliation de » ſes adorateurs en ſa préſence, d'*idolâtrie* ?... » Quand *Louis* XIV eſt rentré dans le chemin

» que

la proceſſion des Catholiques paſſoit dans un chemin où ſe trouva un bouvier conduiſant des vaches; ce bouvier étoit proteſtant. On voulut déranger ſa marche, on trouva de l'oppoſition; les voiſins proteſtans qui ſe tenoient prêts à paroître dans une ſcene qu'ils avoient préparée à deſſein, accoururent & les voilà aux mains avec les Catholiques. Ceux-ci, qui au lieu de bâtons, comme leurs adverſaires, n'avoient que des cierges dans leurs mains, furent battus cruellement, & eurent la douleur de voir traîner leurs prêtres dans la boue avec l'objet le plus reſpectable de leur culte. Alors ils courent aux villages, appellent du ſecours, les plus craintifs montent au clocher & ſonnent le tocſin. Le principal magiſtrat, prévoïant que tout le païs alloit s'armer & s'entr'égorger, court au clocher, monte & menace de ſe précipiter de la tour ſi on ne ceſſoit de ſe battre; on deſcend & le tout s'arrange ſans qu'il y ait nouvelle effuſion de ſang. On ne doute que le bouvier & ceux qui l'avoient mis en œuvre, ne ſoient punis comme perturbateurs du repos public, & qu'à l'inſtance de notre ambaſſadeur il ne ſoit donné une ſatisfaction convenable aux Catholiques.

Cinq

» que les circonſtances & le beſoin avoient » fermés à ſon aïeul, il n'a fait qu'une opé- » ration indiſpenſable, juſtifiée par l'exemple » univerſel, néceſſaire au repos de ſes Etats, » & à laquelle il auroit fallu revenir tôt ou » tard, s'il ne l'avoit pas conſommée ». *Annal. polit.* 1777 p. 10.

Cinq cents gentilshommes françois, qui n'ont jamais ſervi, ont pris le parti de paſſer à Conſtantinople pour aller former les troupes ottomanes au métier de la guerre. Ils ne ſavent pas un mot de muſulman, ils ne connoiſſent ni les mœurs ni le caractere des Mahométans: n'importe, ils ſe flattent d'en faire des ſoldats auſſi bien dreſſés que les automates de la tactique d'Europe. Ces nouveaux maîtres n'en ſavent guere plus que les diſciples indociles & fanatiques qu'ils vont inſtruire. M^r. le maréchal de Ségur les laiſſe aller; il fait bien. C'eſt diminuer le nombre des inutiles qui ne s'occupent dans leur déſœuvrement qu'à corrompre les mœurs.

M^r. Barthe, auteur de quelques comédies, entr'autres des *Fauſſes Infidélités* eſt mort le 15 Juin d'une hernie inguinale pour laquelle il avoit été opéré la veille. Il alloit donner l'*Art d'aimer*, poëme qu'il liſoit dans toutes les ſociétés où il étoit appellé, & qui ſans doute devoit contenir ce qu'Ovide avoit oublié dans le ſien, mais ce que les petits-maîtres & les coquettes de Paris ne ſavent que de reſte.

Un jeune homme, fils d'un très honnête procureur au parlement, gravoit il y a quelques jours ſon nom dans le jardin de l'Infante ſur une des pierres du parapet. Un factionnaire invalide ſuivant ſa conſigne lui cria de ceſſer; le jeune homme ne fit pas ſemblant d'écouter, & l'invalide le lui défendit encore un peu bruſquement: le jeune homme continua par dépit & la ſentinelle aïant donné

un

un coup de ſifflet, une eſcouade d'invalides & tous les Suiſſes du Louvre accoururent & entourerent le jeune homme, qui tira une dague de ſa canne & ſe défendit à outrance contre les gardes, dont pluſieurs furent bleſſés; mais il fut arrêté.

Mgr. le comte d'Artois vient d'acheter la bibliotheque de M^r. le marquis de Paulmy, la plus riche de Paris ſans contredit, depuis que celle de M^r. de la Valliere eſt diſperſée. Cette bibliotheque eſt compoſée d'environ 58 mille volumes; on ne ſait pas au juſte le prix qui en a été donné; on ſuppoſe qu'il ne paſſe pas 400 mille livres. M^r. de Paulmy en conſervera la jouiſſance ſa vie durant; & comme il eſt fort amoureux de ſa bibliotheque, ainſi qu'on peut l'être de la plus jolie maîtreſſe, il eſt bien décidé à la parer tous les ans & à faire ſervir à l'achat de nouveaux livres, l'intérêt de la ſomme qu'on lui donne pour le prix de cette acquiſition.

Rien n'eſt moins certain que la démolition des maiſons qui garniſſent les ponts de Paris. Ce projet, approuvé depuis longtems, par la ſageſſe de l'adminiſtration & qu'on dit, dans tous les papiers publics avoir paſſé au conſeil, a reçu effectivement le ſceau de l'autoriſation; mais le nombre des oppoſans eſt ſi conſidérable, que l'exécution ſe trouve retardée pour un tems indéfini: en ſorte que les municipaux continuent de pourvoir aux réparations dont ſes vieux édifices ont beſoin.

Le projet de conſtruire des cimetieres à la maniere des Grecs *, n'avance pas davantage

* 15 Fév. 1785. p. 302.

tage, ſur-tout par rapport aux raiſons préſentées dans un *Mémoire pour les curé & marguilliers de l'œuvre & fabrique de ſaint Louis en l'iſle, par Mr. Seguier, avocat-général* (a). Le début de ce Mémoire eſt remarquable :

« Des ſiecles entiers ſe ſont écoulés depuis que les cimetieres de la capitale ont été concentrés dans ſon immenſe étendue ; les maiſons étoient auſſi élevées, les rues étoient plus étroites qu'aujourd'hui, & nous ne pouvons faire à la police de ces tems, l'injure de penſer qu'elle ait été indifférente ſur le premier, ſur le plus beau de ſes devoirs, la conſervation des citoïens. Cependant nulle plainte, les faſtes des tribunaux n'en offrent point l'exemple. Des intérêts particuliers ſe ſont fait entendre ; & ſubitement l'on a fait regarder comme funeſte, un uſage qui, juſques-là, n'avoit pas même excité de murmures. »

Mr. Seguier en appelle enſuite au témoignage des hommes les mieux inſtruits ſur cet objet & les plus propres à en inſtruire les autres, qui par leur caractere & leur place ont d'ailleurs un droit particulier d'être écoutés ſur cet objet :

« Eſt-il un corps qui mérite ſur ces faits plus de confiance que celui des curés de Paris ? Leurs yeux ne ſont-ils pas ſans ceſſe ouverts ſur toutes les cauſes morales, ou phyſiques, qui peuvent altérer le bonheur & le repos de leurs paroiſſiens ? Ils auroient dit que de longues obſervations leur aſſurent que

(a) *1 vol. in-8°. de 35 pages ; à Paris, chez de Lameſle, imprimeur des fermes du Roi, au bureau général des Aides, hôtel de Bretonvilliers 1784.*

les inhumations faites dans la ville de Paris, ſans négligence, ne peuvent être par la ſuite, comme elles n'ont été juſqu'à préſent, d'aucun préjudice à la ſanté des citoïens. Ils auroient montré les régiſtres de leurs paroiſſes, leſquels font foi qu'aujourd'hui, comme anciennement, ſur tel nombre de paroiſſiens donné, le nombre des morts n'eſt point augmenté, celui des baptêmes reſtant toujours le même. Ils ſe ſeroient cités, eux & les eccléſiaſtiques attachés aux paroiſſes, qui habitent des logemens toujours voiſins des cimetieres, ſans qu'il ait jamais été mention d'aucun accident. Ils auroient rappellé que Paris renferme beaucoup d'autres cauſes plus réelles d'inſalubrité de l'air, qui pourtant ne font pas déſerter les quartiers où elles ont lieu. »

La différence d'une ville telle que Paris d'avec les autres villes du roïaume, relativement à cet objet, eſt très-bien établie dans le paſſage ſuivant, & ſert de réponſe à ceux qui par la manie de tout généraliſer confondent les lieux, les tems & toutes les circonſtances qui doivent décider une réſolution.

« Les provinces offroient bien plus de facilités pour des réformes. En plaçant les cimetieres hors de l'enceinte des villes, bourgs ou villages, ils pouvoient encore n'être qu'à des diſtances très-médiocres des égliſes, & les inhumations étant moins fréquentes, les tranſports ne préſentoient aucun obſtacle. Par une déclaration du 10 Mars 1776, le Roi, en faiſant un réglement pour les provinces, *ſe réſerve au ſurplus de pourvoir ſur ce qui concerne les cimetieres de ſa bonne ville de Paris, d'après le mémoire qu'il veut lui être inceſſamment remis, tant par le Sieur archevêque de Paris, que par ſa cour de parlement, même par les curés de ſa dite ville, ou autres perſonnes intéreſſées.* Sa M. n'a point encore prononcé ſur les cimetieres de Paris. »

Les inconvéniens éprouvés ailleurs, &

ſur-tout dans les villes d'une grande étendue, juſtifient cette circonſpection de Sa M. On ſait qu'à Londres, ſeule ville de l'Europe comparable à Paris pour la population & l'étendue, on n'a jamais oſé toucher à l'article des ſépultures, & que tous les plans propoſés ont paru impraticables. On voit enſuite par des preuves bien ſpécifiées combien des vues particulieres & des intérêts perſonels influent ſouvent ſur des projets d'utilité publique, & en impoſent à la multitude toujours avide de nouveautés & de réformes. Un particulier aïant abuſé de la facilité de quelques voiſins pour décrier le cimetiere de la paroiſſe de St. Louis, ceux-ci informés de l'abus qu'on faiſoit de leur déclaration, ont fait une proteſtation dans les régles qui eſt terminée de la maniere ſuivante.

« Nous révoquons, autant qu'il eſt en nous, notre ſignature, comme ſurpriſe & extorquée; aïant d'ailleurs l'honneur de vous déclarer que nos logemens, pour être moins agréables, ne ſont pas pour cela inhabitables; que pluſieurs d'entre nous y ſont nés, peres & meres y vivent juſqu'à l'âge le plus avancé, & s'y portent auſſi bien que par-tout ailleurs; qu'un porc qu'on a logé & nourri, pendant ſix mois, dans la cour de la maiſon voiſine, & donnant ſur le cimetiere, a cauſé lui ſeul plus d'infection que tous les morts enſemble; que le renouvellement des terres, & la police miſe ſur les foſſoïeurs, ont fait, il y a déja du tems, diſparoître toute mauvaiſe odeur; en ſorte qu'on n'y ſent plus rien, & qu'il nous paroît que ce n'eſt que la crainte de ne pas trouver toujours à louer ſa maiſon, comme à préſent, un prix exceſſif,

quoiqu'il l'ait achetée fort bon marché, qui porte Mr. Fontaine à faire mouvoir tant de reſſorts, pour en écarter le cimetiere. »

Cette proteſtation eſt ſuivie d'une lettre de la Dame Changy, ancienne propriétaire de la maiſon, en faveur de laquelle le Sieur Fontaine auroit voulu anéantir le cimetiere de St. Louis. Cette lettre eſt conçue en ces termes.

« J'ai l'honneur de certifier à Mr. le curé de Saint Louis, que la maiſon que j'avois, rue Poultier, en face de la petite porte de l'égliſe, & dans laquelle j'ai demeuré pendant près de quarante ans, ſans que le voiſinage du cimetiere ait nui à ma ſanté, ainſi qu'à celle de mon époux & de mes domeſtiques, a été vendue au Sieur Fontaine, bourgeois de Paris, il y a environ cinq ans, *demeurant dans la dite maiſon* dont il a fait l'acquiſition, la ſomme de 16000 livres : le contrat de vente paſſé chez Mr. Fournier, notaire, cloître ſainte Opportune, & qui doit en avoir la minute, en fera foi. Je ſuis &c.

Veuve de Changy. »

Ces témoignages s'accordent parfaitement avec les obſervations de M^r. Paulet contre la prétendue inſalubrité des tombeaux & des cimetieres (a) ; obſervations qui acquierent un

(a) *1 Fév. 1781, p. 302.* —— *1 Juin 1777, p. 169.* —— *On a obſervé que durant la peſte de Marſeille aucun foſſoïeur n'en avoit été atteint, quoiqu'ils y fuſſent les plus expoſés.* —— *Il eſt inutile de remarquer la différence qu'il y a entre des corps qui ſe conſument ſous une hauteur de terre raiſonnable, & entre des caveaux mal fermés, & plus encore, entre des corps contagieux déterrés avant leur diſſolution.* * —— * 1 Juill. p. 363.

nouveau degré de force & d'évidence expérimentale par le paſſage qui ſuit.

« Les curés en feront foi, qu'il n'y a ni plus de malades, ni plus de morts dans les maiſons qui dominent ſur les cimetieres, & notamment ſur celui des Innocens, que dans les autres quartiers de la ville ; que même il y a nombre de perſonnes qui y vivent juſqu'à l'âge le plus avancé, & que, dans le tems de deux maladies *, trop connues par les ravages qu'elles ont cauſés dans Paris, ce quartier en a été attaqué le dernier de tous, & même ſi légérement, qu'on peut le regarder comme en aïant été préſervé. Cette obſervation eſt encore applicable, dans toute ſon étendue, aux quartiers de la ville où ſont les mégiſſeries, amidonneries, tanneries, toutes manufactures qui entraînent avec elles la putréfaction : les hommes y ſont robuſtes, & jamais l'on n'y voit de maladies épidémiques. Enfin quelque rebutante, affadiſſante que ſoit l'odeur des tueries, nuiſent-elles à ceux qui les avoiſinent, ou aux bouchers qui y travaillent ? Tout le monde ſait d'ailleurs qu'à Londres, ville auſſi peuplée que Paris, on enterre fréquemment dans les temples ; qu'à Rome, Naples, & dans toute l'Italie, climat bien plus chaud, il en eſt de même ſans qu'on en ſoit plus effraïé. Mais pourquoi ſortir de chez nous. Saint Severin, ſaint Gervais, ſaint Paul, paroiſſes des ſixieme,

* La grippe & la follette.

L'eſpece de mucoſité qu'on reſpire dans les égliſes, eſt plus ſouvent l'effet de la malpropreté, du défaut d'air, de l'haleine des vivans concentrée & condenſée, dans de vaſtes maçonneries toujours un peu humides, que de l'émanation des cadavres. Plus d'une fois j'ai apperçu l'odeur parfaitement la même dans les égliſes où l'on n'enterroit perſonne, & dans celles dont les ſouterrains étoient jonchés de morts. —— Vraies raiſons contre la ſépulture dans les égliſes, 1 Sept. 1783, p. 9, 19.

me, huitieme & douzieme ſiecles, n'ont-elles pas toujours eu des charniers? Preuve certaine de l'uſage ancien d'y enterrer. Cet uſage qui ſembleroit devoir faire plus craindre que les cimetieres, cet uſage néanmoins n'a jamais eu de fâcheuſes ſuites, ou il faudroit dire que le mal auroit couvé pendant des ſiecles, ſans qu'on s'en ſoit apperçu, ou que l'aïant connu, on auroit été des ſiecles ſans penſer à s'en plaindre & à y remédier. A l'égard des alimens, l'expérience prouve que dans les grandes chaleurs & les tems humides, ils ſe corrompent par-tout: les maiſons les plus ſeches & les mieux orientées n'en ſont pas exemptes; & les gens de bouche, quelques précautions qu'ils prennent, font des pertes du matin au ſoir, par la raiſon que ces objets ſont deſtitués de tous principes vitaux. »

L'auteur du *Mémoire* prouve enſuite que le nouveau projet pourroit donner atteinte à de pieux uſages qui tiennent aux mœurs publiques; qu'il afflige le peuple, qu'il choque le culte religieux des funérailles, & qu'il menace la ville entiere d'une infection plus contagieuſe que celle qu'on voudroit écarter. Nous ne le ſuivrons pas dans ces détails divers, qu'on doit voir dans le *Mémoire* même pour en bien ſaiſir l'enſemble & les conſéquences. Voici néanmoins quelques paſſages que nous croïons devoir encore préſenter à nos lecteurs.

« Tous les peuples du monde, & particulierement les François, ont toujours reſpecté le reſte de la mortalité de ceux qui leur étoient chers: c'eſt pour eux une conſolation, toute triſte qu'elle eſt, de n'en être ſéparés qu'à l'inſtant où la tombe les dérobe à leurs yeux. Auſſi tout ce qui tend à les ſouſtraire

à une partie du tribut qu'ils doivent au ſang, à l'amitié, à la reconnoiſſance, les afflige & les révolte (a). . . . Les rituels les plus authentiques préſcrivent aux curés de regarder les cérémonies funébres que nous tenons de la tradition la plus ancienne & la plus reſpectable, comme *de vrais myſteres de religion*, comme *des ſignes de piété publique*, qu'ils doivent obſerver avec l'exactitude la plus religieuſe. Ils leur ordonnent d'emploier leur vigilance & tout leur zele, pour ne permettre aucun changement, aucune altération dans un culte auſſi néceſſaire aux morts qu'aux vivans. . . . Des obſéques terminés d'une maniere auſſi peu meſurée, influeroient bientôt ſur

---

(a) *Réflex. diverſes ſur le reſpect de toutes les nations pour les tombeaux, ſur l'attachement de tous les hommes pour le lieu de leur ſépulture*, 1. *Sept.* 1783, *p.* 6. —— 15 *Déc.* 1784, *p.* 562 *& préced.* « Sous quelque forme, » *dit l'auteur des* Annales politiques *, que l'on » rende aux morts ce dernier office ; la légiſla- » tion & la religion de concert ſe ſont réunies » de tout tems pour en faire un devoir pieux. » Chez les Sauvages même les plus groſſiers les » tombeaux ſont reſpectables : chez tous les peu- » ples policés ils ont toujours été ſacrés : les » violences commiſes envers ces aſyles de la » mort ont toujours été regardées comme des » profanations. Cette maniere de penſer étoit » plutôt dûe autrefois aux mœurs, à un ſenti- » ment général & volontaire d'humanité, qu'à » une loi émanée du ſacerdoce ». —— « Ce n'eſt » point peu de choſe, *diſoit un ancien*, que » de pouvoir diſpoſer de ſon corps & de con- » ſigner paiſiblement à la terre un dépôt qui » ne peut nous être indifférent ,, :

* 1784. T. 86.

Eſt aliquid. . . in ſolitâ moriens ponere corpus humo,
Ovid. *Triſt.* *Et mandare ſuis aliqua, & ſperare ſepulcrum.*

la maniere de penſer. En vain prétendroit-on que les yeux s'y accoutumeront; au contraire, dans le dépériſſement actuel de la foi & des mœurs, ſon changement feroit tout ſon effet: dans peu la piété pour les morts ſeroit anéantie. En matiere de religion, il faut des ſiecles pour réparer les impreſſions d'un jour *.... Sans pénétrer dans les ſiecles futurs, ſans s'arrêter aux maux qu'a cauſé & cauſe encore l'héréſie des ſiecles paſſés, que les perſonnes chrétiennes & éclairées arrêtent un inſtant leurs regards ſur l'état du ſiecle préſent. Quels progrès monſtrueux n'y ont pas fait les nouveaux ſyſtêmes; ſyſtêmes qui réduiſent tout à la matiere, éteignent tout culte de religion, & par une ſuite néceſſaire, le dogme catholique de la priere pour les morts? Les tribunaux retentiſſent des arrêts flétriſſans lancés contr'eux. Les magiſtrats ſeront donc trop conſéquents & trop ſages, pour admettre jamais un projet qui, quoique par des motifs différens, conduiroit à la même fin. Déteſtant leurs principes, pourroient-ils ne pas écarter tout ce qui pourroit être une occaſion de les entretenir? Aujourd'hui, plus que jamais, les prétendus philoſophes, dont le nombre s'accroît & s'accrédite de jour en jour, regardent comme une foibleſſe de s'intéreſſer aux morts. C'eſt malheureuſement une vérité d'expérience; dans certains états, même parmi ceux qui emploient encore les ſuffrages de l'Egliſe, combien le font par pure décence, combien n'y enviſagent-on que la politique! A peine quelqu'un y paroît-il: ce ne ſont plus alors que les miniſtres des autels qui aſſiſtent & qui prient. Or, ſi la foi & la charité en ſont réduites à ce point de dépériſſement, dans un ordre de citoiens dont le rang & la fortune doivent faire & font en effet une ſenſation ſi vive; ſi le dogme de la communion des Saints eſt ſi fort ébranlé maintenant, que ſous nos yeux encore tout nous ramene à eux, les ſuites du nouveau projet que ne préſageroient-elles pas? L'éloignement introduiſant ou fomentant l'indifférence, conſommeroit l'oubli, & accoutumeroit

* 1 Déc. 1775. p. 854. — 15 Oct. 1784. p. 301.

coutumeroit infailliblement & avant peu, les Chrétiens à penſer, ou que les morts ne ſont plus rien, ou qu'ils n'ont plus beſoin de rien. » (a)

Les conſidérations ſuivantes ſont infiniment dignes de l'attention du gouvernement, & démontrent que le nouveau projet menace une ville telle que Paris d'une contagion plus grande que celle qu'on voudroit écarter.

« Sans s'arrêter à combattre la délicateſſe de quelques particuliers, pour qui la proximité des cimetieres n'a de choquant que la ſalutaire penſée qu'elle inſpire, ſans parler du bas intérêt de quelques autres qui, ou eſpérant emploier le terrein des cimetieres plus utilement, ou tirer plus d'avantage des maiſons qui les avoiſinent (motif, hélas peut-être la ſeule cauſe des plaintes qui ont occaſionné ce projet); en un mot, à s'en tenir aux motifs qu'il préſente, que n'a pas à craindre Paris de ce nouvel arrangement! Juſqu'à ce jour, la prudence des curés les a portés à ſe prêter, & tout corps qui menaçoit de la contagion, étoit excepté de la loi des vingt-quatre heures, ſouvent même on l'inhumoit, en entrant dans l'égliſe, avant de commencer l'Office. Déſormais les corps reſteroient trente-ſix à quarante heures, dans les dépôts, ſans être inhumés, quelquefois même davantage; il faudroit donc dans ce cas en ſupporter l'infection dans les égliſes que, malgré les précautions, la penſée d'un cadavre rend déja

(a) *Excès affreux & contre nature où conduiſent les ſpéculations philoſophiques ſur cet objet* (15 Sept. 1784, p. 156). —— *Syſtême abominable de Chryſippe* (voïez ſon art. dans le *Dict. hiſt.*). —— *On peut bien dire à la lettre avec Bayle que* LA PHILOSOPHIE RONGE *JUSQU'AUX OS.*

désertes. Ce n'eſt pas assez : quelle affreuſe fermentation ne cauſeroit pas, dans le lieu des dépôts, la réunion de pluſieurs cadavres qui, par leur action réciproque, empoiſonneroient l'air, & porteroient les maladies & la mort dans les maiſons voiſines dont les habitans ſeroient privilégiés pour être ſacrifiés. En effet, les corps ſeroient à peine enlevés, qu'on en verroit reparoître d'autres, dont pluſieurs ſeroient ſans cercueil. Voilà donc l'odeur cadavreuſe concentrée dans pluſieurs endroits de la ville, où elle ſeroit ſans ceſſe renouvellée par l'aliment que chaque jour, peut-être chaque heure, viendroit leur apporter. Voilà des corps dont la fermentation ſe ſeroit faite ſous terre, où les liqueurs fétides auroient été pompées, & leurs ſels volatils abſorbés, qui ſubiroient cette fermentation en plein air, dans des lieux étroits, où ils répandroient tous leurs eſprits, & qu'ils inonderoient de leurs fluides. Voilà des corps dont la diſſolution ſe ſeroit élaborée ſéparément, qui, réunis, travailleront enſemble à ſe détruire, en ſorte que la corruption de l'un aideroit & accéléreroit celle de l'autre. Or, ſi l'on croit devoir craindre l'action des corps inhumés dans le court eſpace de vingt-quatre heures, peut-on ſe repréſenter ſans effroi celle des dépôts, où les cadavres expoſés après vingt-quatre heures, reſteroient encore ſans ſépulture quinze & dix-huit heures, ſouvent en grand nombre, ſur-tout dans les grandes chaleurs & les tems humides, où les maladies ſont plus fréquentes & plus contagieuſes : bien plus, après leur ſéjour dans ce cloaque, qui oſeroit toucher des corps dont les humeurs diſſoutes diſtilleroient, ſur leur paſſage & dans toutes les rues de la ville, un pus dangereux ? Quel eccléſiaſtique oſeroit entrer en ce lieu ; & leur en faire une loi, ne ſeroit-ce pas de la part du miniſtere pécher contre l'humanité ?»

Réflex. analogues 1 Fév. 1784. p. 206 & autres cités *ibid.*

Le reſte du *Mémoire* contient des obſervations excellentes touchant les inconvéniens

des réformes en maſſe, & préſente des moïens de remédier aux abus ſans en faire naître de plus grands. On y trouve des informations auſſi juſtes qu'importantes, ſur le cimetiere *des Innocens*, le plus décrié de tous les cimetieres de Paris, & ſur-tout un tableau de détails bien propre à diriger l'adminiſtration dans les vues qu'elle porte depuis quelque tems ſur cet objet. (a)

Copie d'une lettre écrite de Boulogne le 28 Juin.

« *Le 15 de ce mois nous avons été réveillés, à 5 heures, par le bruit du tambour. Le peuple s'eſt empreſſé de ſortir. On nous a dit que Mrs. Pilaſtre & Romain ſe diſpoſoient à partir. En effet les gens de mer s'accordoient tous à aſſurer que le vent étoit favorable. J'ai couru au chantier, où l'on préparoit l'aëroſtat; j'y ai trouvé tous les habitans aſſemblés, & les plus intelligens occupés à donner leurs ſoins pour hâter les apprêts. Mr. Pilaſtre ne penſoit pas comme nos marins; il ſoutenoit que le vent étoit contraire; il a lâché un petit ballon, qui a pris la route d'Amiens. Alors l'activité du travail a diminué. A 6 heures 20 minutes, le tems a paru favorable; les marins ont ſoutenu qu'il falloit partir; un ſecond ballon a été lâché, il a traverſé la Manche, & on l'a perdu de vue ſous l'horizon qui couvre la mer. On a*

(a) *SUSTINE ET ABSTINE*, deux mots d'un ancien que les légiſlateurs ne ſauroient trop méditer : « SUPPORTEZ les inconvéniens des anciennes loix, des anciens uſages, & ABSTENEZ vous d'y porter des remedes qui » feroient pires que le mal ». —— 1 Déc. 1782, p. 483. —— 15 Mai 1783, p. 96, 116.

encouragé les deux aëronautes, & leur machine aërographique n'a pas tardé à être prête. Pluſieurs coups de canon ont annoncé leur départ, & les applaudiſſemens unanimes ont doublé leur courage. Les cordes ont été coupées à 7 heures & quelques minutes. L'aëroſtat s'eſt élevé au ſouhait de tous les ſpectateurs, qui lui ont vu prendre la route de la pleine mer, ils ont louvoïé pendant 15 minutes au-deſſus des flots, qui baignent la plage, entre Calais & Boulogne: Un coup de vent les a ſoudain pouſſés vers la terre; ils planoient au-deſſus du rivage quand, à la 22e. minute de leur eſſor, l'enveloppe aëroſtatique a paru s'ouvrir dans ſa partie verticale. Une fumée horrible les environnoit; ils ont été précipités de la hauteur de 1500 pieds au moins, à une lieue du point de leur départ. On eſpéroit que les débris du ballon les auroient ſoutenus & garantis, ſi non d'une chûte funeſte, au moins mortelle. Mr. de Maiſon-Fort, jeune officier du génie, étant à cheval, a couru auprès d'eux; il eſt arrivé le ſecond; un païſan tenoit déja dans ſes bras le malheureux Romain, qui donnoit encore un léger ſigne de vie, & qui ſerroit la main du laboureur: il n'a point parlé; il a pouſſé le dernier ſoupir, 7 à 8 minutes après l'arrivée du jeune militaire, qui offroit, il y avoit trois quarts d'heure, 200 louis, pour monter dans la gondole, & les accompagner; il a pu garder ſon or & ſa vie par le refus du ſieur Pilaſtre, qui lui a préféré le Sieur Romain, plus léger & plus expérimenté dans les manœuvres. Ces deux aëronautes ont été fracaſſés par l'effet violent de la chûte & de l'exploſion. Pilaſtre, tombé ſur le ventre dans la nacelle, avoit la poitrine ouverte, une cuiſſe & une jambe caſſées dans pluſieurs endroits, un pied preſque ſéparé de cette même jambe; ils nageoient tous les deux dans le ſang, qu'ils rendoient par la bouche: ils ont l'épine du dos briſée; l'un a les côtes enfoncées ſortant par les reins; l'autre, ayant la tête penchée ſur l'eſtomac, & la nuque diſloquée, préſente au-deſſus de ſes cheveux, un faiſceau de vertebres néceſſaires au mouvement

du cou, & échappés de leur place. On les a tranſportés à Boulogne, dans leur gondole & couverts de leur fatale enveloppe; un deuil général a ſuccédé aux cris de joie, & les bons cœurs les pleurent comme les victimes d'une frivole découverte, dont le ſang humain n'auroit jamais dû arroſer les expériences. Le Sieur Romain laiſſe une veuve & trois enfans, & le Sieur Pilaſtre, deux ſœurs & une maîtreſſe éperdue, qu'il devoit épouſer à ſon retour. On a mis les ſcellés au muſée du palais roïal. On prétend que Mr. Pilaſtre doit, à Paris & ailleurs, plus de 800 mille livres. Sa ſociété littéraire paroît pouvoir ſe ſoutenir, ayant 500 abonnés qui la compoſent, les uns pour 3 & les autres pour 6 louis. Hier, Mr. le comte d'Eſtaing, chef de cette compagnie, s'eſt rendu auprès de Monſieur, pour lui demander la continuation de ſes bontés protectrices en faveur de cet établiſſement. On ne ſait point encore quelle a été la réponſe du Prince. »

Extrait d'une lettre de Vevay, près le Lac de Geneve, du 7 Juin.

« Nous venons d'être témoins d'un événement, qui nous jette dans la plus grande conſternation. Une des maiſons appartenantes au ſieur Sauveur, a été engloutie ce matin, vers les 5 heures, dans les eaux du Lac; la baſſe-cour de M^r. Friquet, un grand bâtiment qui s'y trouvoit, & une partie de la maiſon du ſieur Jeannot ont diſparu en même tems; on n'en voit plus la moindre trace (a). M^r. Friquet, que le bruit de l'éboulement

(a) La ville de Zug, en Suiſſe, éprouva en 1435 un malheur ſemblable; quelques-unes de

boulement avoit éveillé, eut le bonheur de ſe ſauver. Le nombre des perſonnes noïées n'eſt pas connu. On ſe hâte de démeubler les bâtimens les plus expoſés. Dieu nous préſerve de plus grands malheurs. „

Extrait d'une lettre de Liege du 5 Juillet.

" L. A. R. l'Archiduc, Electeur de Cologne, l'Electeur de Treves, le comte de Luſace, l'Electrice douairiere de Baviere, & la princeſſe Cunegonde de Saxe, arriverent jeudi à Spa, où L. A. R. l'Archiducheſſe Marie-Chriſtine & le Duc de Saxe-Teſchen étoient arrivés la veille. Aujourd'hui, L. A. R. l'Archiducheſſe Marie-Chriſtine & le Duc ſon époux, venant de Spa, ſont arrivés en cette ville, d'où après avoir dîné au palais, elles ont repris la route de Bruxelles. „

---

de ſes rues diſparurent dans un moment, & s'enfoncerent dans le Lac. On trouva que des poiſſons avoient inſenſiblement creuſé le terrein ſur lequel les maiſons repoſoient.

Dans le dernier Journal, p. 404, l. 20, Ligniville, *liſez* Ligneville.

TABLE.

TURQUIE.	*Conſtantinople.*	439
	Tunis.	442
RUSSIE.	*Pétersbourg.*	444
DANNEMARCK.	*Coppenhague.*	445
ANGLETERRE.	*Londres.*	448
ALLEMAGNE.	*Vienne.*	450
	Berlin.	459
	Coblence.	460
PORTUGAL.	*Lisbonne.*	460
ITALIE.	*Rome.*	461
	Turin.	461
	Naples.	461
	Malte.	462
PAYS-BAS.	*La Haye.*	463
	Maſtricht.	465
FRANCE.	*Paris.*	466
	Boulogne.	482
	Vevay, près le Lac de Geneve.	484
	Liege.	485